



# L'ÉLECTRICITÉ

## ...à l'école!

### Pour tout savoir sur l'électricité:

Sa production, sa distribution, sa consommation, ses applications,...

### Pour animer vos cours:

Nous vous proposons:

- brochures, plaquettes, dépliants
- films, cassettes video VHS, diapositives
- documents pédagogiques
- coffrets d'expérimentation

### Pour vivre l'événement en direct:

Nous vous guiderons, vous et vos élèves, sur les sites de recherche, de production et de distribution d'électricité, cela de Goesgen à celle de la Grande Dixence.

Pour obtenir notre catalogue ou pour tout renseignement:



OFFICE D'ÉLECTRICITÉ DE LA SUISSE ROMANDE  
Rue du Maupas 2 • Case postale 307 • CH - 1000 Lausanne 9  
Téléphone 021/ 312 90 90 • Téléfax 021/ 20 10 19

## Une place réglable sur mesure.



Parce que le mobilier scolaire de Mobil grandit facilement. Une position assise ergonomique pour presque tous les âges. Commandez notre documentation ou téléphonez-nous sans engagement. Chez Mobil, vous trouverez toujours un partenaire compétent.

Ecole/entreprise:

Adresse:

NP/localité:

Responsable:

Téléphone:



Mobil-Werke U. Frei SA

9442 Berneck, Téléphone 071 / 71 22 42, Téléfax 071 / 71 65 63

N° 4

DÉCEMBRE 1994

25 ANS  
DE COORDINATION  
SCOLAIRE

# RÉSONANCES

# RÉSONANCES

MENSUEL DE L'ÉCOLE VALAISANNE



**COROME** COMMISSION ROMANDE  
DES MOYENS  
D'ENSEIGNEMENT

met au concours un poste d'

## auteur-e

chargé-e de participer, au sein d'un comité de rédaction de 5 personnes, à la rédaction des moyens d'enseignement et d'apprentissage de la mathématique destinés aux élèves et aux enseignant-e-s des degrés 3 et 4 de la scolarité obligatoire.

### Votre tâche:

- contribuer à la rédaction des manuscrits, en collaboration avec deux conseillers scientifiques;
- participer à la mise à l'épreuve des manuscrits dans quelques classes;
- participer à la réalisation technique des moyens.

### Votre profil:

- être enseignant-e expérimenté-e dans les niveaux concernés;
- être intéressé-e par les nouvelles orientations dans l'enseignement des mathématiques;
- disposer de bonnes capacités de travail en équipe et de collaboration avec diverses instances mandatrices;
- être disposé-e à approfondir sa formation personnelle;
- être prêt-e à travailler de manière autonome et responsable.

L'entrée en fonction et l'engagement (partiel ou complet) sont à convenir. L'arrangement sera ensuite négocié par COROME avec vos autorités scolaires.

**Renseignements et dossier de présentation du poste sont à demander à:** Madame Irène Cornali-Engel, présidente de COROME - Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques - Case postale 54 - CH-2007 Neuchâtel 7 - Tél. (038) 24 41 91 - Fax (038) 259 947.

Candidatures à transmettre à la même adresse jusqu'au 5 janvier 1995.

## Avis de recherche

Nom: chanteurs-chanteuses  
Activité: chorale des enseignants  
Âge: à partir du 2<sup>e</sup>  
Domicile: Valais romand  
Qualité: bonne humeur  
Style musical: polyvalent

Renseignements: Lucie Carruzzo (027) 86 48 37

Récompense: 2 répétitions par mois, le jeudi de 18 h à 19 h 30, au Petit-Chasseur 39 (CO) à Sion.

VOUS

C'est VOUS que nous cherchons

Laissez- VOUS tenter

Nous VOUS attendons



## Cinq lustres

La coordination scolaire a vingt-cinq ans. L'âge de renoncer aux illusions et de s'appuyer, plus que jamais, sur une espérance.

C'est vrai qu'il n'y a pas, à proprement parler, d'«école romande» et que les particularités cantonales, jalouses ou enracinées, susceptibles ou profondes, n'ont jamais fondu dans le creuset d'une chimère uniforme. Regrettable? - Même pas. Certaines expériences voisines nous ont appris la méfiance à l'égard des concentrations molles et des consensus fuyants. Mais, s'il n'y eut jamais une seule tête où penser la Romandie, y eut-il au moins un cœur où entendre vibrer des attentes communes?

C'est cela l'histoire de la coordination scolaire. Un défi qui a rencontré des volontés. Un cheminement convergent vers le progrès pédagogique qui sut mettre en branle la base et le sommet, les enseignants qui humaient au fond de leurs classes les vicissitudes de l'isolement et les chefs de département qui n'étaient monarques absolus que d'un minuscule royaume de province.

Vingt-cinq ans de table ronde apportent davantage l'humilité que le tournis. Avec, en sus, la sagesse de comprendre qu'en éducation l'inachèvement est de règle et l'alliance des visions la première vertu. D'Yverdon à Vis-

soie, de Meyrin à Courgenay, d'Auvernier à Corminbœuf, on apprit à apprécier en l'autre un porteur d'une expérience différente et on sut se convaincre que l'addition des modestes rayons concourrait à la production d'une meilleure lumière. Objectifs, plans d'études, moyens d'enseignement, on réussit à faire tomber patiemment les barrières de préjugés et, malgré les ratés et les replis, on se dit que nos

enfants valaient mieux que des querelles de frontières inexistantes.

Mais une histoire n'est séduisante à évoquer que porteuse d'avenir. L'imparfait est-il de mise? L'inventaire des réalisations nous dispense-t-il d'un catalogue des projets?

Non.

Le fait que l'on ose enfin aborder le problème des structures scolaires et des institutions de formation dans le cadre d'une reconnaissance intercantonale effective des diplômes

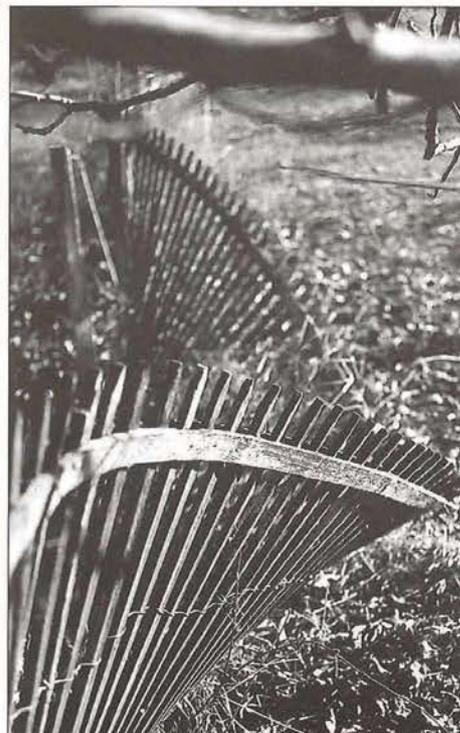
montre qu'un ancien tabou a vécu. Malheur, il y a vingt ans, à celui qui osait évoquer la question d'un éventuel réseau ou partage des formations. Il y eut, dans ce rêve un peu fou, des mots longtemps imprononçables. Si ces termes et ce qu'ils recouvrent ont aujourd'hui perdu leur masque de prévention, c'est que le vent de l'ouverture a continué de souffler et l'a emporté sur les frilosités paralysantes.

On ne saura plus longtemps refuser à la pédagogie ce que l'on a accordé, de si bonne grâce, au tourisme; cette politique de la main ouverte et de l'oreille fermée cessera un jour de nous servir d'emblème.

On appelle cela un vœu. Le mot me paraît même insuffisamment ardent.

Jean-François LOVEY

### Faire tomber les barrières de préjugés...



## ÉDITORIAL

- 1 Cinq lustres  
J.-F. Lovey



## DOSSIER

- 3 Vingt-cinq bougies  
A. Pannatier
- 5 Une symphonie inachevée  
M. Raboud
- 6 Coordination au CO  
J.-F. Guillaume
- 8 Suffisamment unis et divers  
L. Perruchoud
- 10 Le passé est un prologue  
IRD  
La coordination, quelle histoire?  
La coordination à trois temps  
La coordination réussie  
La coordination manquée  
La coordination consolidée  
Les subtils rapports du pouvoir  
et du consentement  
La coordination étoilée  
La coordination en marche  
La coordination en voyage  
Maquette suisse aujourd'hui,  
européenne demain
- 20 L'école romande n'existe pas  
P. Perrenoud

- 23 La coordination vue par les enseignants  
P. Vetter
- 26 La coordination immortalisée  
P. Vetter
- 27 Et de 20 pour la recherche  
P. Vetter

## INFORMATIONS OFFICIELLES

- 28 Objectifs de l'éducation préscolaire  
M. Pralong
- Nouvelles mallettes thématiques  
E. Nicollerat

## ACTUALITÉS

- 29 CHANT  
La bonne nouvelle  
B. Oberholzer
- Sautecroche
- 30 ACM  
Marionnettes  
C. Germanier
- 32 NOS COLLÈGUES  
Georgy Praplan  
P. Vetter
- 34 INTÉGRATION SCOLAIRE  
Quelques définitions et problématiques  
L. Vaney
- 36 LIVRES  
Les bouquetins d'Europe  
Le castor et son royaume  
Ecole valaisanne d'infirmières
- 38 MATHÉMATIQUE  
Taquins de pions  
H. Schild / F. Jaquet
- 41 REVUE DE PRESSE  
Bribes de novembre
- 44 CATÉCHÈSE  
Avis de recherche  
J.-F. Maillard
- 45 RECHERCHE  
Savoirs: que savons-nous?
- HUMEUR  
Cessons de répondre  
P. Vetter
- 46 EN RACCOURCI
- 48 MUSÉE  
Exposition Chavaz  
E. Borthod

## Vingt-cinq bougies

On fait remonter à 1969 le début de la coordination scolaire romande parce que fut désigné cette année-là son premier délégué permanent, M. Jean Cavadini. Mais, une séance historique tenue quelque temps avant à Biasca par la Conférence des chefs de Départements d'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CDIP SR/TT) ou même la naissance de la première commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement (CIRCE I) survenue à peu près au même moment pourrait aussi servir de point de départ de cette entreprise considérable.

Entré moi-même au Département de l'instruction publique en 1963, j'ai été parmi ceux qui ont jeté les bases du projet. Depuis son origine j'y ai apporté ma modeste contribution. Je l'ai vu grandir et se développer. J'ai côtoyé ses artisans de la première heure, qui s'en sont allés maintenant, laissant la place à des successeurs chargés de poursuivre la tâche. Ainsi passent sur le pont du navire capitaines et matelots. Tantôt tranquille, tantôt agitée, la mer connaît des périodes de vent favorable, de calme, de sérénité, parfois même d'euphorie, comme aussi des moments de houle et de forte bourrasque.

A l'occasion de ses vingt-cinq années d'existence plus ou moins officielle qu'importe, on me demande mon point de vue sur ce vaste rassemblement de forces opéré en faveur de l'école. J'accepte. Par les lignes qui précèdent, le lecteur comprendra mon engagement personnel qui remonte à la source et

demeure indéfectible. Par ce qui va suivre, il saura les raisons de mes satisfactions profondes, de mes critiques, de quelques désillusions peut-être, mais aussi et surtout des solides espérances sur lesquelles je pense que doit se fonder l'avenir.

L'initiative appartient aux enseignants de l'époque. Hommage leur en soit rendu. Il fallait inévitablement que l'affaire fût prise en mains par les autorités scolaires. Mais bien vite l'on s'est aperçu qu'un projet d'une telle ampleur ne pourrait se réaliser sans la collaboration des uns et des autres. Et c'est ce qui fit sa réussite.

L'un des premiers avantages de la coordination scolaire réside précisément dans la rencontre permanente, autour de mêmes tables, de délégués des enseignants et de représentants des Départements de toute la Suisse latine. On apprend de la sorte à se connaître, à s'écouter, à s'entendre et à se comprendre. Des préjugés s'effacent, des points de convergence apparaissent, des amitiés se nouent par-dessus les frontières. Ce dialogue fructueux, auquel il faut parvenir, rejaille ensuite sur le plan des cantons en vue des indispensables concertations.

Les cantons isolés tirent un important parti de la coordination scolaire. Occasion leur est ainsi donnée

de rompre leur enfermement géographique, de participer aux grands débats dont dépend dans une mesure non négligeable l'avenir de l'école. Certains, chez nous, ont craint cette ouverture, l'ont même vitupérée, la jugeant inopportune et nuisible, y décelant le danger d'une perte d'identité et d'un nivellement dommageable. Expérience faite durant vingt-cinq ans, le mal ne s'est pas produit. Au contraire. Bénéficiant de l'apport des autres, chaque école cantonale, mue par des forces réunies, mais conduite séparément, maintient son caractère propre, garde le cap, améliore sa valeur, tout en conservant peut-être ses faiblesses inavouées.

Le chemin parcouru en commun dans la définition d'objectifs, l'établissement de plans d'études, l'examen des méthodes, l'élaboration des manuels et des moyens a été un enrichissement mutuel. Des itinéraires indépendants eussent été moins sûrs et plus coûteux.

Bien qu'imparfaites, incomplètes et parfois maladroites, des synergies se sont produites, librement consenties, ce qui nous a probablement valu qu'elles ne nous aient point été imposées. Répétons-le ici: la coordination scolaire intercantonale peut être considérée comme un exemple de fédéralisme actif et coopératif, basé sur le consensus et respectueux des particularités.

Au-delà des premières raisons qui avaient provoqué son démarrage et qui consistaient à faciliter les migrations internes des élèves, la coordination scolaire a atteint des objectifs positifs et encourageants, entraînant même dans son sillage une Suisse alémanique plutôt réticente. Elle a imprimé à nos écoles un élan remarquable, ouvert des perspectives nouvelles, obligé à la réflexion et à l'action, remis en cause des attitudes, conduit au

Certains ont  
craint une perte  
d'identité,  
un nivellement  
dommageable:  
le mal ne s'est pas  
produit



La coordination scolaire vue par François Muret.

perfectionnement professionnel et créé enfin cette grande solidarité humaine dont on ne mesure peut-être pas encore tous les effets. Une école assise, satisfaite, indifférente à la recherche, étrangère à l'effort d'imagination et d'innovation est une institution sans vie. Par ses incitations constantes à l'ouverture, à l'anticipation, la coordination scolaire romande a ébranlé les forces d'inertie et diminué les risques d'immobilisme et de stagnation.

Dans les domaines évoqués ci-dessus comme en d'autres d'ailleurs, la perfection a été cependant loin du compte. Un long chemin reste à parcourir, comme un nouveau défi jeté, qu'il s'agit de relever dans les années à venir.

Les structures scolaires cantonales, sur lesquelles se fonde la coordination, se sont nettement rapprochées sans connaître encore l'unité désirée. Les législations diffèrent, bien qu'elles aient tendance à s'harmoniser. Dans le domaine de la formation des enseignants,

des projets sont partout en chantier, dont on espère qu'ils finiront par se rejoindre. Les gens de l'école primaire considèrent que les efforts de renouvellement, très perceptibles à ce niveau, ne connaissent pas dans la succession des degrés la suite attendue. En effet, à partir d'un certain stade, les résistances se font plus fortes, les allergies s'accroissent, les individualismes triomphent. Dans l'avenir, la coordination se devra de vaincre ces obstacles, par la persuasion, comme elle en a surmonté d'autres de la même manière.

Si la coordination scolaire peut paraître longue à se réaliser pleinement, voici qu'elle se donne un élan nouveau. Une rencontre récente des secrétaires généraux des Départements d'instruction publique tenue au Rochemay, à la Vallée de Joux, la Conférence plénière annuelle de Locarno des 6 et 7 octobre dernier ont donné une impulsion plus for-

te aux travaux et créé une plateforme pour une étape supplémentaire. Succédant à Robert Gerbex, un nouveau délégué à la coordination scolaire a été désigné, en la personne de Jean-Marie Boillat de Porrentruy, par la Conférence des chefs de Départements d'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CDIP - SR/TI). Il entrera en fonction le premier janvier prochain.

Malgré des structures un peu lourdes qu'il faut alléger et simplifier, malgré la relative lenteur des débats et des décisions, malgré certaines adhésions qui ont fait défaut, certains particularismes qui ont survécu et devraient disparaître, la coordination scolaire a l'avenir pour elle. Je souhaite qu'elle poursuive son chemin dans le même esprit, avec audace et clairvoyance, pour le bien de nos écoles, pour celui des enfants, des écoliers et des étudiants d'aujourd'hui et du siècle prochain.

Anselme Pammatier

# Une symphonie inachevée...

La «Coordination scolaire romande»: voilà qui évoque pour beaucoup d'enseignants primaires un long cortège de doutes, d'attentes, d'espoirs, de débats voire de combats sur le thème des plans d'études et des manuels scolaires.

En effet, si la coordination tendait à harmoniser l'âge d'entrée à l'école, les structures, le début de l'année scolaire, c'est bien le domaine des moyens d'enseignement qui a fait couler le plus d'encre, de salive et peut-être de sueur.

Pourtant «l'Ecole romande», les enseignants de la SPR l'ont appelée de leurs vœux. Elle «... sera pour le moins aussi efficace, aussi bien pensée, aussi bien adaptée aux besoins de l'heure et du pays que l'une quelconque de nos écoles cantonales, ou elle ne mérite pas de naître. A vrai dire, notre ambition légitime est de la voir meilleure: non contents qu'elle satisfasse aux besoins du présent, nous souhaitons qu'elle réponde aux exigences de l'avenir, à celles du moins qui sont humainement prévisibles», proclamaient-ils dans leur résolution, ce 24 juin 1962, au Congrès de Bienne.

Mais il ne suffit pas de proclamer des idées, de manier des principes, de lancer des slogans. On sait que dans un deuxième temps, et pour longtemps, il s'agira de travailler au second plan, affronter des résistances et des points de vue différents. On ne peut faire progresser l'enseignement qu'en assumant concrètement et dans la durée les conséquences des idées qu'on a contribué à promouvoir.

Car il s'agit bien d'améliorer les performances de l'école, à un moment où, de tous côtés, on remet en question son inadaptation au monde extérieur et scientifique et le taux d'échec qu'elle produit.

Aussi, lorsque dans les années 70, on se décide à refondre les programmes dans la perspective de la coordination scolaire, l'espoir est grand de doter l'Ecole romande de plans d'études cohérents suffisamment souples pour permettre l'éclosion d'une pédagogie adaptée à l'enfant et susceptible d'échapper enfin à une conception encyclopédique de la formation.

A peine élaborés, il faut se rendre à l'évidence, les documents CIRCE se révèlent trop lourds, trop ambitieux.

A la demande de la SPR, une nouvelle commission (GRAP) se charge d'aménager ces programmes. Les demandes d'allègement ne se-

ront que très peu prises en compte, aussi le document nouveau ne fera pas l'unanimité.

Qu'importe!

Au gré des sensibilités cantonales, on allège, on remplace, on modifie: que d'entorses aux principes de la coordination scolaire!

Mais si l'harmonisation horizontale des programmes scolaires laisse apparaître encore quelques zones d'ombre, que dire de l'harmonisation verticale?

L'étude, menée par J. Weiss et R. Hutin (1992) à la suite de la demande des associations professionnelles, met à jour une coordination à deux vitesses:

«Dans les textes, la coordination des enseignements apparaît donc largement décidée, et concrétisée, dans les premiers degrés de la scolarité obligatoire, mais elle l'est minimalement dans les degrés 7 à 9; à ces niveaux, les efforts les plus

«C'est le domaine des moyens d'enseignement qui a fait couler le plus d'encre...»



manifestes de coordination se manifestent au plan de la formation continue. Cette situation ne favorise guère les transitions verticales entre degrés et les coordinations horizontales entre cantons. Elle engendre en outre un accroissement des coûts lorsque des moyens d'enseignement ne sont produits que par quelques cantons seulement.»

Le passage des élèves du primaire au CO ne se fait pas toujours sans heurts. Et si, dans certains endroits de notre canton, les enseignants décident d'activer le processus de coordination en unissant leurs efforts, ailleurs la réalité est tout autre: on continue à développer l'esprit de compétition, de concurrence sournoise, l'admiration des forts-en-gueule tout en insinuant que les insuffisances dont pâtissent les élèves du CO sont imputables aux carences de leur préparation antérieure.

Quand donc verra-t-on les fruits d'une véritable cohérence verticale? Cohérence des programmes, mais aussi cohérence des méthodes d'enseignement et des systèmes d'évaluation.

Coordination scolaire romande: 25 ans.

Si l'on rêve d'un havre de sécurité et de paix, d'un but enfin atteint, d'un problème enfin résolu, il vaut mieux laisser là ses illusions. Les bilans que nous sommes amenés à établir, avec le recul, montrent que la ligne droite entre le projet et son aboutissement est une vue de l'esprit.

Mais, si elle emprunta un parcours sinueux, l'aventure n'en fut pas moins captivante.

A l'heure actuelle, un groupe romand fait le point et trace les pistes de travail pour l'avenir.

Alors, Coordination 2001, nous embarquerons à nouveau!

Madeleine Raboud  
Présidente de la SPVAL

# Coordination au CO

**S'**il est un sujet abordé dans tous les colloques, tous les séminaires, tous les comités, c'est bien celui de la coordination. En suivant l'évolution de l'économie ou celle des mentalités, l'Ecole se doit de donner aux jeunes les meilleures chances de réussite professionnelle. La coordination, sans être un but en elle-même, est le meilleur moyen pour y parvenir. Elle concerne aussi bien la formation des enseignants que la création des moyens d'enseignement; elle s'insère à tous les niveaux de l'Ecole. Qu'en est-il plus particulièrement au CO?

## Coordination verticale

La première coordination, à l'intérieur d'un CO, fonctionne bien; d'aucuns enseignent en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tout d'abord; de plus la multiplication des conseils de classes et des réunions de branches fait connaître à tous la spécificité de telle ou telle année. Le programme lui-même, clairement défini pour chaque matière, est aussi un facteur d'unité.

La première année d'un cycle d'études a toujours amené une certaine inquiétude dans les esprits, que ce soit chez les parents ou chez leurs enfants. D'aucuns y voient automatiquement un manque de coordination. L'entrée au Cycle d'orientation n'y échappe pas; toutefois, l'éclatement de la classe de 6<sup>e</sup>, le partage en niveaux ou sections, la pluralité des professeurs sont les éléments majeurs de la nouveauté.

Depuis quelques années, professeurs de 1<sup>re</sup> du CO et maîtres de 6<sup>e</sup> se réunissent régulièrement. Il y a donc volonté d'instaurer un passage harmonieux. Au niveau des branches tout d'abord, les programmes qui ont été établis cantonalement en s'inspirant des directives de CIRCE II et CIRCE III favorisent cette harmonie. La mathématique et le français (hormis quelques questions de terminologie, vite aplanies) ne font plus problème. Dans l'enseignement de l'allemand, l'introduction d'*Unterwegs Deutsch* s'est présentée comme l'opportunité de réaliser une meilleure coordination. Les responsables de l'enseignement de l'allemand (inspecteurs, coordinateurs, animateurs) ont élaboré un document intitulé «Coordination 6P - 1<sup>re</sup> CO» et ont organisé de nombreuses rencontres entre maîtres concernés. La meilleure cohérence serait bien sûr un apprentissage immersif de l'allemand à tous

les degrés. Il y a même eu volonté de rapprochement entre l'environnement de l'EP et les sciences enseignées au CO.

## Il y a volonté d'instaurer un passage harmonieux entre 6P et CO

Reste le problème de la notation des travaux où il y a encore trop de disparités d'un niveau à l'autre, mais tant que cette évaluation sera purement normative, nous n'y échapperons pas.

Quant à la suite du CO, la différence essentielle est qu'à ce moment se termine la scolarité obligatoire. Là aussi, les contacts se sont multipliés, au moment de la conception des programmes déjà, avec le

centre professionnel, avec le collège et l'école de commerce. Dans l'apprentissage de l'allemand, l'introduction d'*Unterwegs* 9 en première année de collège devrait être un élément de coordination. Néanmoins, la surcharge des effectifs dans certaines sections autant qu'un nouveau décalage de notes par rapport au vécu des élèves représentent des obstacles à un passage harmonieux.

## Coordination horizontale

La coordination entre les professeurs de branches d'un même niveau est indispensable, pour les élèves tout d'abord. Trop souvent courent dans le public des rumeurs accablant la «rigueur» de tel maître, la «compréhension» de tel autre. Sans vouloir déprécier la personnalité de chacun, je pense qu'il est capital qu'il y ait le plus possible d'unité autant sur la manière de noter les travaux que sur les exigences à faire valoir. Elle est capitale pour les enseignants eux-mêmes ensuite, pour les collègues plus jeunes particulièrement, apportant à chacun l'enrichissement que procure tout dialogue orienté vers le renouvellement. Les directions des CO l'ont compris et encouragent réunions de branches et conseils de classe.

La coordination entre les CO du canton est assez bien réalisée, dans le programme et le choix des manuels en tout cas. Le programme a été revu partiellement en 92 et 93, par les commissions de branches de l'AVECO où ont travaillé des professeurs issus de tous les CO. L'existence d'un examen de fin d'année dans les matières principales est aussi un élément d'unité. L'autonomie laissée aux communes par le DIP crée parfois des dissemblances dans l'organisation de l'année scolaire, du choix des dates de vacances, des camps de sports... mais, malgré cela, il faut constater que la coordination cantonale est en bonne voie.



L'allemand: un exemple de rapprochement entre CO et primaire.

Depuis 1962, on parle de coordination intercantonale; il ne s'agit pas de faire ici l'historique du sujet; de nombreuses publications le font en détail, et très bien. La coordination des programmes est l'un des objectifs voulus par la CDIP/SR/Ti; les plans CIRCE I, II et III en sont la concrétisation. Mais, en fait, qu'en est-il au niveau des CO de ce canton? Les enseignants ont-ils l'impression de travailler au même niveau que leurs collègues vaudois, genevois et autres? Dans certaines branches comme les travaux manuels, l'économie familiale ou le dessin, les enseignants eux-mêmes se rencontrent régulièrement;

ailleurs, c'est moins évident bien qu'il y ait des commissions romandes, COROFE pour le français, CREA pour l'allemand, CEM pour la mathématique. L'utilisation de manuels créés dans d'autres cantons ouvre aussi vers cette unité.

En conclusion, le rapprochement qui se dessine entre la SPR et le CARESP est bien la meilleure illustration de cette double coordination; le primaire et le secondaire créent des ponts plus accessibles entre eux et cela, à l'échelon de la Suisse romande.

Pour l'AVECO  
J.F. Guillaume

# Suffisamment unis et divers

## I

Une pente naturelle conduit ma pensée des coordinations verticale et horizontale, via les coordonnées cartésiennes, à la Commission Romande de Mathématiques (CRM), à son travail de pionnier, à l'exemplarité de son œuvre. J'aurais pu bien sûr prendre mon modèle dans une autre discipline; mon but n'est pas de faire état des démarches de la concertation et de leurs fruits en chaque branche et encore moins d'affirmer quelque illusoire primauté d'une discipline, mais de présenter celle qui m'est la plus familière pour en tirer quelques principes conducteurs.

### L'exemple: la CRM

La CRM, organe de la Société Suisse des Professeurs de Mathématique et Physique, est composée de 13 enseignants provenant de différents établissements secondaires. Elle a pour objet la coordination de l'enseignement des mathématiques en Suisse romande et son adapta-

tion aux méthodes et orientations nouvelles; elle le fait en respectant la nécessaire coexistence de courants pédagogiques différents. Elle a édité une série de monographies couvrant l'ensemble des matières enseignées dans les gymnases. La plupart de ces deux douzaines d'ouvrages sont le fruit d'un travail collectif et contiennent un vaste choix d'exercices et de problèmes, précédés d'une présentation succincte des éléments de théorie nécessaires à leur résolution, forme adaptée à toutes les structures cantonales et aux diverses qualités propres des enseignants.

La CRM s'autogère, elle se renouvelle par cooptation et son travail est reconnu par les DIP. Elle existe depuis plusieurs décennies et son dynamisme n'a pas fléchi: en témoignent sa productivité, le succès des cours de perfectionnement qu'elle organise chaque année dans le cadre du CPS et l'intérêt qu'elle manifeste pour tout ce qui concerne l'enseignement des mathématiques. Sa vivace longévité plaide en faveur de ces principes.

## Les principes de la coordination

### 1. L'identité des objectifs:

L'actuelle ORM donne à tout porteur de maturité la garantie légale d'un accès incondicional à toutes les facultés des Hautes Ecoles, ce qui est la meilleure assurance de coordination. Il en découle l'obligation morale pour les enseignants de tous les cantons de dispenser le même fundamentum. La Conférence des Recteurs des Universités suisses a, par exemple, établi en 1990 un catalogue des connaissances de base en mathématiques.

### 2. Le Plan d'études cadre:

L'adoption de nouvelles grilles horaires découlant de l'introduction de la semaine de quatre jours et demi en 91 avait nécessité une adaptation des programmes valaisans qui, heureuse concomitance, purent tenir compte du tout nouveau Plan d'études cadre pour les écoles de maturité (PEC) qui fixe les lignes directrices valables pour toute la Suisse.

M. Serge Sierro, chef de notre DIP, les présente ainsi dans son avant-propos de juillet 92: «Définis en termes d'objectifs d'apprentissage, ces programmes décrivent la mission éducative et intellectuelle du gymnase en apportant les réponses aux préoccupations des enseignants tout en leur laissant la marge d'autonomie désirée. (...) notre canton non universitaire a un intérêt particulier à maintenir un gymnase de qualité à exigences élevées qui garantisse l'accès à toutes les facultés et hautes écoles.»

### 3. Les types de maturité:

Les types de maturité sont des structures suffisamment souples pour permettre au génie propre de chaque canton et de chaque établissement de s'y développer et assez rigides pour assurer à un étudiant qui déménage de retrouver sa place dans une filière semblable en assumant quelques mises à niveau à sa portée. La mobilité dans la Suisse sans y perdre son latin ou d'autres branches!

Ils sont aussi garants de l'équivalence des formations de maturité par l'équilibre, l'harmonie d'un corpus de branches qui se renforcent mutuellement.

## II

### La conception

Les objectifs de la coordination sont l'harmonisation des programmes de cours dans le cadre de la reconnaissance mutuelle des diplômés d'études secondaires et la définition de fondamenta communs.

L'état d'esprit de la coordination doit être celui du pragmatisme: des initiatives individuelles, des professeurs qui se concertent dans le cadre de l'évolution de leur discipline. Il ne faut pas imposer de superstructures, car l'efficacité et le succès résident dans l'interaction, la complicité entre enseignants, les fortes affinités créées par la réalisation d'une idée commune. Aux DIP de reconnaître et d'appuyer les réalisations concrètes qui en découlent. Aux étudiants d'en être les bénéficiaires.

Les commissions qui ont été créées sous l'égide de la CDIP/SR/Ti et de l'IRDIP sont devenues des «machines» peu efficaces, malgré la représentation des enseignants par le biais de délégués SPR et CARESP; la volonté des enseignants n'est pas en cause, il s'agit d'une évolution naturelle à ces structures. Même constat pour les autres

offices prétendant centraliser et diriger la réflexion et la production en pédagogie.

### L'avortement programmé?

Je crains que la réforme (mise en question et non évolution) en cours de l'ORM ne rende illusoire toutes les qualités découvertes en notre exemple de coordination. L'objectif commun et unificateur des programmes sera caduc s'il n'y a plus de libre accès à toutes les facultés des hautes écoles. La nécessité d'arriver au même but disparaissant, les catalogues communs de connaissances de base deviendront inutiles.

Cette réforme créera une concurrence entre les branches et permettra la soumission aux nécessités économiques (le nouveau paradigme politique de la vertu). Cette perspective n'apparaît guère favorable aux coopérations entre les professeurs.

Sans nécessité, ni état d'esprit, exit la coordination.

En outre la mobilité des étudiants disparaîtra. Avec 25% d'options parmi un choix trop vaste pour être offert par la plupart des cantons le passage d'un établissement à un autre se fera au détriment de l'élève.

## III

### Le nœud gordien et l'idéal

Les années 7, 8 et 9 sont reconnues comme l'écueil rencontré par la coordination romande,

Or, d'aucuns veulent raccourcir la durée totale des études jusqu'à la maturité. Peut-on le faire et conserver un cycle qui soit authentiquement d'observation et d'orientation?

Pour d'autres, ce n'est pas seulement le cycle qui devrait être d'orientation mais l'école entière. Ce serait effectivement l'école idéale: un suivi pas à pas de

chaque élève, des cours et des rythmes différenciés, ce qui implique des effectifs réduits et des plages horaires prévues pour l'orientation permanente.

### Breve tératologie

Titre un brin provocateur pour signaler qu'en matière de coordination quelques imperfections existent encore. En Suisse, une cinquantaine d'Ecoles de Degré Diplôme dispensent une culture générale solidement ancrée dans le concret et la technique. Les seules qui durent 2 ans au lieu de 3 sont situées dans la même vallée où coule un des grands fleuves européens. Une année supplémentaire donnerait aux EDD valaisannes le statut de filière majeure de la formation secondaire, tant par le rayonnement que les ouvertures qui sont avérées dans les autres cantons.

Laurent Perruchoud

Président de l'AVPES

### Résonances: réadaptation

Le prix de l'abonnement à Résonances n'a pas changé depuis 1981. En treize ans, le prix du papier, les coûts de la main-d'œuvre et autres frais d'acheminement ont sensiblement augmenté. Pour compenser ces hausses, une réadaptation du prix de l'abonnement devenait indispensable. Dès cet automne, les dix numéros de Résonances vous coûteront donc trente francs au lieu de vingt-cinq. L'abonnement pour les non-enseignants, inchangé depuis 1988, passera lui de trente-cinq à quarante francs.

Le directeur de l'ORDP  
Jean-Pierre Salamin

PROCHAIN  
*Résonances*  
Redoublement

# Le passé est un prologue

\* Certains textes sont tirés de: Cardinet Schmidt, G.; Forster, S. & Tschoumy, J.-A. *Le passé est un prologue: 25 ans de Coordination scolaire en Suisse romande et au Tessin: maquette pour un fédéralisme coopératif suisse, et européen.* Neuchâtel: Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDP); Le Mont-sur-Lausanne: Loisirs et pédagogies (LEP), 1994.

## La coordination, quelle histoire?

Écrire l'histoire d'un événement récent est difficile, d'autant plus difficile que les acteurs sont presque tous vivants, actifs encore même. A leurs yeux, toujours subjective bien que jamais arbitraire, au croisement des sources, l'histoire est infidèle et partielle à la mémoire. Car l'entreprise collective échappe toujours à la mémoire subjective. Fallait-il donc remettre en scène les acteurs de l'époque et ne pas se contenter de traces écrites? Les historiens divergent à ce sujet: les uns estiment que la mémoire des acteurs est une représentation faussée par le temps, car valorisant des faits secondaires, hypertrophiant les subjectivismes et institutionnalisant des moments anecdotiques. D'autres, au contraire, souhaitent insérer des témoignages croisés dans le texte, car les témoignages écrits ne sont toujours que des points d'aboutissement et très rarement des moments de création.

Qui a écrit les jeudis soirs genevois de la Société pédagogique romande? - Personne. Et pourtant, quelle marmite... coordinatrice!

Jacques-André Tschoumy

## La coordination à trois temps

### Histoire mouvementée

L'histoire mouvementée des rapports régissant les Cantons et la Confédération a traversé trois cycles marqués d'un balancement constant autour d'un axe «souveraineté-interdépendances», ou «indépendance-interdépendances», à l'avantage de l'interdépendance en 1798, de la souveraineté en 1815, puis, d'un délicat compromis en 1848, date de la véritable création de la Suisse moderne. Extension pendant cinq ans, repli pendant quarante-cinq ans, équilibre trouvé et recherché depuis 1848, soit depuis 150 ans bientôt.

Curieux! L'analyse des respirations et des rythmes de la Coordination scolaire romande suit la même périodicité comparée. Curieux, étonnant, peut-être, mais sûrement pas hasardeux.

### D'une idée à un projet euphorique (1969)

La Coordination scolaire romande fut une idée d'abord, exprimée en 1898 pour la première fois, et qui trouva dans les Sixties sa période euphorique, auprès des enseignants d'abord [Congrès de Bien-être de la Société pédagogique ro-

mande, 1962], puis de l'autorité scolaire [en 1967].

On mit simultanément en chantier, à échelle romande intracantonale, la mise au point de programmes communs, d'un secrétariat à la Coordination scolaire, et d'un Institut de recherche.

### D'un projet euphorique au temps des réalités (1977)

La période est celle des réalités: réalité des terrains cantonaux, ou locaux; dure réalité d'une implantation dans les terrains qui n'est plus théorique du tout; réalités des difficultés ressenties par des acteurs nouveaux; les entrées et les sorties se multiplient dans un système de plus en plus complexe.

L'année 1993, subitement, lui offre les consolidations qui lui manquaient:

- les espaces s'élargissent;
- la demande se multiplie;
- les procédures s'affinent et s'affermissent.

Jacques-André Tschoumy  
Résonances - Décembre 1994

## La coordination réussie

Ce qui fut surprenant, ce fut le développement de la Coordination scolaire romande. Même l'autorité politique dit sa surprise devant le succès du projet initialement retenu:

- de l'idée de programmes communs aux quatre premières années de l'école on passa, dès 1967, aux programmes et aux programmes-cadres communs de toutes les années de la scolarité primaire et secondaire inférieure, grâce aux travaux successifs de CIRCE I (1972), de CIRCE II (1979), et de CIRCE III (1985);
- de l'avant-projet SPR d'un Bureau des idées on déboucha le 30 mai 1969 sur la création d'un «Secrétariat à la Coordination scolaire romande» installé à Neuchâtel d'abord, à Lausanne aujourd'hui;
- de l'idée d'un Bureau d'études, on passa à celle d'un Centre romand de recherches et de docu-

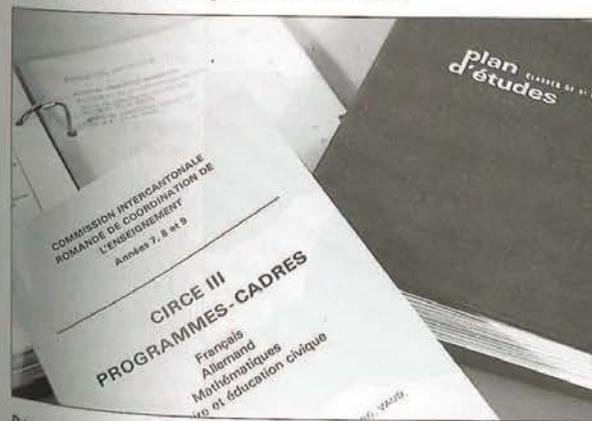
mentation, qui prendra, le 30 mai 1969, la dimension d'un Institut relevant de huit Ministères latins de l'éducation et de la Loi d'aide aux Universités, dès 1972, puis de la Loi fédérale sur la recherche, en 1991;

- d'un champ restreint aux disciplines fondamentales, on envisagea un champ couvrant l'entier des disciplines et des technologies nouvelles;
- d'un champ fermé aux marchandises, on évolua vers un champ ouvert aux personnes et à des thèmes interdits alors, centraux aujourd'hui, tels que la formation des enseignants, la reconnaissance des titres, la circulation intercantonale des personnes;

Quoi qu'il en fût, est née en 1969 une petite Europe de l'éducation helvétique latine créée dans les esprits de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Jacques-André Tschoumy

### Les programmes CIRCE: un pas vers la coordination.



Jacques-André Tschoumy  
Résonances - Décembre 1994

## La coordination manquée (mais capitalisée)

Du moment que les Cantons romands acceptaient de coordonner leurs programmes scolaires et leurs moyens d'enseignement, il semblait logique qu'ils acceptent aussi de s'entendre sur les objectifs pédagogiques. De plus, on ne pouvait construire concrètement des moyens d'enseignement sans savoir à quels types de classes ils étaient destinés.

C'est avec ce souci de cohérence que les membres du GROS se sont mis au travail le 27 septembre 1971. Ils remettent leur rapport six mois plus tard, dans l'espoir de contribuer ainsi à l'orientation des travaux de CIRCE I, qui va être mise en place pour les degrés 5 et 6, degrés où les élèves sont répartis en filières différentes dans plusieurs cantons.

«En mai 1972, la Conférence des chefs des Départements de l'instruction publique a refusé le rapport. Il avait, à leurs yeux, le grave défaut, en prétendant orienter l'école, (objectif ultime), de porter préjudice au fédéralisme suisse et, plus particulièrement, au fédéralisme scolaire. Ce dernier, le plus farouche sans doute des «fédéralismes», veut que chaque canton demeure souverain en matière d'éducation et que, de ce fait, il conserve le droit imprescriptible de définir le but de ses écoles en accord avec sa foi et ses idéologies les plus sacrées. Le rapport du GROS a été ressenti comme un crime de lèse-majesté. Modestement diffusé «pour information», il a été vite oublié. Les membres du Groupe se sont tus». (Le Ménage de l'École, in: S. Roller, Convergences, Berne: Peter Lang, 1977, p. 43).

Tout l'édifice de la Coordination se trouva d'un seul coup privé de sa base logique et réduit à chercher des solutions de compromis au jour le jour, sans visée prospective cohérente.

Jacques-André Tschoumy

## La coordination consolidée

Généreuse et euphorique en 1969, réaliste dès 1977, la Coordination scolaire romande va-t-elle maintenant se consolider et se révéler légitimement ambitieuse ?

### Les espaces s'élargissent

L'Europe de l'éducation bouge et contraint les systèmes éducatifs suisses et romands à élargir leurs interdépendances. C'est en 1993 qu'est proposée et retenue l'idée d'un Groupe de travail dit «Coordination 2001» chargé d'analyser ces situations nouvelles. La notion d'espaces partagés ne se confine plus aux cantons suisses, mais s'étend aux régions transfrontalières et aux pays européens. C'est

tout nouveau. Et la dynamique des systèmes intérieurs suisses se manifeste comme jamais : reconnaissance des titres, multiples recommandations, demande explicite d'une insertion de la dimension européenne à l'école. Aux espaces élargis s'ajoute une démultiplication de la demande.

### La demande se démultiplie

Confinée à quelques degrés scolaires dans un premier temps, à quelques disciplines seulement, la Coordination scolaire romande de la première époque a surpris les observateurs par son extension à un champ étonnamment large de son action. On pourrait bien re-

vivre une même situation. C'est de tous azimuts que les voix se sont élevées, en 1993-94, pour demander plus de coordination, plus de coordination dans les disciplines scolaires, plus de coordination dans les articulations de système, plus de coordination dans la recherche de pédagogies nouvelles. C'est tout nouveau.

### Les procédures sont plus exigeantes et plus souples à la fois

Comment harmoniser des systèmes politiques à traditions antagonistes, centripètes pour le Valais et centrifuges pour Genève ?

Et bien des impératifs extérieurs prédominants vont conduire la Coordination scolaire romande à des procédures de concertation et de coopération visant à des économies financières aujourd'hui indispensables, mais aussi à la recherche de scénarios communs pour une Ecole optimisée dans un climat économique plus difficile. Et les échanges de plus en plus nombreux avec la Coordination suisse ne pourra plus faire l'impasse de la Coordination romande.

Simultanément, émerge une demande très complémentaire de prise en compte romande d'expériences cantonales ou locales.

Émerge donc le besoin d'une procédure à formes externes renouvelées, face aux développements de nos systèmes éducatifs en situation d'interdépendance accrue.

Jacques-André Tschaurny

## Les subtils rapports du pouvoir et du consentement

Lorsqu'un mouvement ne se contente plus de réunir des appareils, mais des hommes et des femmes, ce vaste mouvement met en action une coopération tout particulièrement active de plus de 100 groupes de travail intercantonaux romands, soit près de 1'500 personnes actives par année, près de 12'000 depuis l'application, à échelle romande, il y a 25 ans, du Concordat scolaire. Tout cela relève d'une sorte de nouveau contrat social qui cherche à régler les subtils rapports du pouvoir et du consentement, et donc à créer une nouvelle paix civile.

Comme l'équitation, la conduite d'un Etat procède d'une négociation permanente, visant à la violence minimale, d'un pas de deux de la société civile avec la société civile [Barreau est plu cru de propos : «Si l'on ne négocie pas avec son cheval, celui-ci lève le cul et désarçonne son cavalier»]. Les interminables négociations ne sont temps perdu qu'en apparence. En réalité, elles sont nécessaires à la dynamique sociale, à l'émergence d'un véritable consensus. Les démocraties sont des cocottes-minutes alors que les dictatures ne veulent pas soulever le couvercle : la marmite leur explose à la figure. Les dictatures roulent sur une route glissante avec des pneus lisses, alors que les démocraties se caractérisent par leur superadhérence sociale. «Il faut que le pouvoir ar-

rière le pouvoir», disait déjà Montesquieu. La Coordination scolaire romande est un de ces lieux où se recherche plus de consentement pour plus de démocratie dans nos écoles. Tous les Départements de l'instruction publique ont dû gérer



**«Comme l'équitation, la conduite d'un état procède d'une négociation permanente».**

des résistances internes, politiques ou professionnelles.

Un Gouvernement repose alors sur le consentement. Mais ce consentement peut-il faire l'impasse de prospective ? Peut-il perpétuellement faire l'impasse de vue globale et se diriger perpétuellement au

plus près? Car l'édifice de la Coordination s'est trouvé amputé de sa base logique au moment où le GROS n'obtint pas l'aval inter-départemental, même si ce rapport se passe sous la table et semble avoir une vie cachée étonnante. On en est réduit à des situations de compromis, au jour le jour, sans visée prospective cohérente. Erigé en dogme national, le pragmatisme helvétique équivalait souvent au minimalisme; on semble plus préoccupé de repérer les domaines tabous à préserver que les champs d'actions nouveaux à aborder.

On se contente de prendre acte, et surtout s'il s'agit de propositions pour l'avenir [Rapport de l'OCDE sur les activités de l'IRD en 1977]. L'ordre dispersé que les Cantons prennent en matière de rénovation de l'enseignement du français n'est pas fruit d'une volonté; la duplication de travaux échelonnés dans le temps est une connivence non maîtrisée; l'accroissement de coûts liés à cet échelonnement est une donnée réelle qu'on semble ne pas discuter; le troc étrange [Allemand en primaire et aménagement des programmes], entre deux mesures complètement hétérogènes semble ne choquer personne. C'est le pragmatisme-roi. En Suisse, on n'aime ni la prospective, ni la vue globale, ni la conceptualisation, au point que souvent le temps se



charge de régler les problèmes lorsqu'ils ne se posent plus et que les réformes se font quand ce n'est plus tout à fait nécessaire. «Belle lenteur qui tient aux grandes œuvres», ainsi que le disait un chantre du fédéralisme? «Chaotique, mais nécessaire, et donc superbe!», ainsi que disait un autre?

En tout état de cause, quand on prononce le mot «Romandie», on ne sort pas son revolver, mais son agenda, qu'on découvre très chargé. Voilà un point d'accord pour tous les acteurs de la Coordination. Il convient de manier le fédéralisme par matières, par espaces, très pragmatiquement. Le fédéralisme ne serait en effet ni un caprice fantasmagorique, ni une scorie de notre histoire, ce serait une donnée institutionnelle fondamentale de l'organisation de notre pays. Oui, mais floues sont et restent ainsi les relations entre indépendances et interdépendances, entre pouvoir et consentement.

Car il faudra bien que les sociétés civiques écoutent les sociétés civiles [Le 90% des citoyens de Suisse romande confirment une volonté d'une Coordination scolaire romande (ISOPUBLIC)] et se départissent de leur rôle trop longtemps exclusif d'assumer leurs souverainetés sur l'ensemble des espaces soumis à leur féodalité. Il faudra bien que les sociétés civiques se métamorphosent, peu à peu, de leur espace de sociétés souveraines, pour glisser vers une société d'espaces interdépendants. Car, en fin de compte, peut-on se désintéresser de la recherche sur le sida sous prétexte qu'on a une bonne plante médicinale sous sa fenêtre et une bonne morale dans la vallée? Le problème se pose bien en ces termes-là! La vue globale n'est pas étrangère au pragmatisme!

Encore faudra-t-il aussi s'habituer à une démocratie complexe. La Coordination scolaire romande est chaque fois un «Sonderbund», une



«Polymorphe, contrastée, pluriculturelle, souple, vivante, c'est surtout cela la Romandie».

alliance particulière. Le pragmatisme helvétique triomphe dans le «Sonderbund». Cette pratique a ses avantages : on résout un problème; on le résout sans s'en remettre à l'autorité supérieure; on se lance sans risque; on n'abandonne aucune parcelle de souveraineté; on ne délègue que ce qui s'avère nécessaire; on ne s'engage pas trop.

Avec tout cela, les poissons du lac de Neuchâtel se faufilent dans des filets neuchâtelois, fribourgeois, vaudois et bernois. Avec tout cela, un partenaire quitte la Coordination quand il veut; l'accord est le plus souvent à profil bas; sa construction est celle d'un mecano compliqué; ce mecano apparaît à plusieurs comme un immense fourbi pour de médiocres résultats; la règle implicite, non écrite, est celle de l'unanimité; cette règle fut l'immense faiblesse de la Diète d'autrefois; elle perdure; elle permet à une minorité d'emporter une décision; elle n'est pas démocratique au sens où l'Europe définit, maintenant, des majorités qualifiées par un certain nombre de délibérations. Et puis, l'acquiescement reste conditionnel; la décision est toujours circonstanciée; le système manque de mécanisme juridique protecteur; la

région Romandie n'est pas validée officiellement; une même autorité prend décision et confère la ratification cantonale; les partenaires sociaux ne sont pas des élus; l'accord n'est possible que sur des généralités; l'adhésion conditionnelle alliant vue prospective et réserves locales est inconnue; la règle des conditions minimales est rare.

Bref, si la diversité des Romands est leur richesse, leur unité serait leur force. Par son pragmatisme, par sa recherche maladroite du consentement, la Coordination scolaire romande associe des inconvenients d'importance à des avantages majeurs. Ce rapport délicat, fruit des habiles rapports du pouvoir et dit de consentement, sans nul doute va perdurer et habiter nos démocraties intercantonales pendant longtemps encore. Car le territoire romand n'est pas bétonné; à la manière d'un sous-bois, il est fourmillant de couches, de couches superposables, d'un tissu très souple de relations, de liaisons, d'associations dont le champ est finalement bien plus idéologique que technique. Polymorphe, contrastée, pluriculturelle, souple, vivante, c'est surtout cela la Romandie.

Jacques-André Tschoupp  
Résonances - Décembre 1994

## La coordination étoilée



L'ouverture européenne est-elle donnée constitutive de la Coordination scolaire

Cette question a traversé un long tunnel de vingt années, a débouché à la conscience de 1989, a émergé concrètement en 1993. La Coordination scolaire étoilée sur fond bleu est donc un phénomène tardif, disons-le clairement. Une seule raison explique le retard : les cantons suisses avaient peu à peu remis à la Confédération le souci des relations extérieures, dossier frileux de toute l'histoire suisse. Même, à la Confédération, les Affaires étrangères ont pendant longtemps été exercées par un département, puis par la Présidence du Conseil fédéral. On avait peu l'idée que sauver sa sécurité intérieure exigeait une présence extérieure. La stratégie de l'écaille et du repli a triomphé pendant longtemps, réserve importante devant être faite en matière d'échanges interuniversitaires. En effet, depuis sa création, l'IRDP anime toute une série d'échanges avec la Francophonie, les systèmes éducatifs environnants, le Conseil de l'Europe, et un très grand nombre d'instituts homologues à l'étranger. De plus, il contribue à l'alimentation de banques de données spécialisées (DAF) et représente le pôle scientifique de la Délégation à la langue française, pour le compte de la CDIP/SR+TI, dans la réflexion sur le statut et l'évolution de la langue française dans le monde, en contact avec les pays francophones.

L'Europe de l'éducation est en marche.

Résonances - Décembre 1994

Mais il s'agit toujours d'actions spécifiques spécialisées universitaires. La logique de système n'est pas engagée par les développements ciblés.

### La révélation de droit: les cantons peuvent tisser des relations extérieures

«Le Gouvernement fédéral veille à l'examen des droits des cantons entre eux ou avec l'étranger, et il les approuve s'il y a lieu» (Article 102, ch. 7 de la Constitution fédérale). «Toutefois, les traités des Cantons ne sont portés à l'Assemblée fédérale que lorsque le Conseil fédéral ou un autre Canton élève des réclamations» (Article 85 de la Constitution fédérale).

Qu'un Canton suisse puisse tisser des relations avec l'étranger était peu clair dans l'esprit des Suisses, à un point tel que, saisie par la République et Canton du Jura, cette opportunité fut pendant longtemps considérée «unschweizerisch». Pourtant, le Concordat concernant le Technicum d'arboriculture, de viticulture et d'horticulture du 14 mars 1974 de Wädenswil est signé de 16 cantons ainsi que par la Principauté de Liechtenstein, ce qui en fait l'exemple d'une Convention à la fois intercantonale et internationale. De droit conféré par la Constitution, les Cantons peuvent donc tisser des relations avec l'étranger. Certains Cantons plus vite que d'autres découvrirent cette opportunité. Mais tous en saisirent l'inté-



rêt après le 6 décembre 1992. Et l'on vit les Cantons à Milan, à Aoste, à Nice, à Grenoble, à Lyon, à Besançon, à Dole, à Belfort, à Mulhouse. Ce qui avait été révélé par l'Institut suisse du fédéralisme, mais non suivi d'effets tangibles le 16 juin 1989, jour anniversaire des vingt ans de l'IRDP, à Neuchâtel, allait trouver ses ancrages quatre ans plus tard, en 1993, après le 6 décembre 1992.

### L'impulsion de fait : l'après-6 décembre 1992

Rarement - jamais ! - la Suisse occidentale n'avait été aussi unie : son identité est suisse certes, mais dans une Suisse ouverte. Ce dimanche soir, de fait, s'est imposée à la Suisse romande et à Bâle une image d'elle-même qu'elle n'avait pas imaginée aussi clairement jusqu'à cette date, soit celle d'être suisse, certes, mais suisse autrement, au-

trement que dans le repli et la peur de l'autre. La Confédération rassemble des groupements à histoires très différentes, les unes liées à l'ancienne Confédération, les autres ayant une préhistoire à leur histoire suisse.

Le 6 décembre 1992 fut donc une journée qui tint de la révélation pour la Suisse romande. L'Europe était leur affaire. Dès lors, l'Europe entra dans les systèmes éducatifs. Et l'impulsion vint de la CDIP/CH. Le 18 février 1993, la CDIP/CH décide d'une série toute nouvelle de Recommandations à caractère européen. La dynamique des systèmes intérieurs suisses se manifesta comme jamais. Un réel «espace éducatif européen» se tissa peu à peu dans tous les Cantons en exerçant un effet certain d'impulsion et d'encadrement sur les stratégies romandes.

«Diplômes reconnus, espaces nouveaux, Europe à l'école». Certes, le

système extérieur suisse est en panne depuis le 6 décembre 1992. Mais les systèmes intérieurs suisses et romands bougent. La demande s'accroît sur des champs nouveaux (disciplines nouvelles, degrés nouveaux, pédagogies nouvelles). Les portes s'ouvrent sur des espaces marqués d'interdépendance (reconnaissance de diplômes, diversification de la formation des 16-20 ans, Europe à l'école).

1993 enregistre donc une ouverture réciproque des systèmes intérieurs suisses inconnue jusqu'ici. Voilà pourquoi l'histoire de la Coordination scolaire romande, peut-être, retiendra 1993 comme année-pivot d'une valse à trois temps, marquée successivement d'euphorie (jusqu'en 1977), de réalisme (jusqu'en 1992), puis de consolidation (dès 1993).

Jacques-André Tschoumy

## La coordination en marche

L'Europe de l'éducation est en marche. Elle est en marche depuis des décennies au Conseil de l'Europe. Elle est impulsée à l'Union européenne, beaucoup plus récemment, en 1992, par le Traité de Maastricht et les articles 126 et 127. La Suisse emboîte le pas. La libre circulation des personnes et le libre accès au marché du travail constituent un véritable défi aux divers systèmes nationaux d'éducation. Ceux-ci doivent s'engager sur la voie des ajustements et des réformes. Malgré le 6 décembre 1992. La mobilité des élèves, des apprentis et des enseignants signifie pour

la Suisse, un changement des structures éducatives et de la formation, une reconnaissance des titres et des diplômes, un apprentissage précoce des langues, une intégration attentive des enfants de langue étrangère, une promotion d'une politique d'échanges. De l'impulsion européenne surgissent de nouvelles idées, des projets de réformes et des réalisations. La nouvelle maturité professionnelle en est un exemple. Introduire la dimension européenne à l'école implique de nouveaux moyens d'enseignement, un regard interdisciplinaire et un apprentissage de la diversité.

Des classes enfantines à l'enseignement professionnel et à l'université, le monde de l'éducation en Suisse est aujourd'hui traversé, irrigué, des grands courants européens. Chacun est le rouage de l'autre.

La Suisse romande et le Tessin trouvent dans ce dynamisme nouveau, et dans la nécessaire interdépendance, une revitalisation étoilée de toutes leurs procédures de coordination.

Jacques-André Tschoumy  
et Simone Forster

Résonances - Décembre 1994

## La coordination en voyage

### ou Invitation au long voyage d'un objet de coordination

L'enseignement de l'allemand est pris ici comme illustration du fonctionnement des «mécanismes» créatifs et novateurs de la Coordination scolaire romande; c'est un cas intéressant par sa complexité, par son dynamisme constructif, mais aussi par ses lenteurs.

Cette illustration se fera en neuf tableaux :

**A l'origine, une lointaine nébuleuse: l'Europe et la Suisse, pour orienter les navigateurs**

Le Conseil de l'Europe est la première organisation à lancer et à promouvoir l'idée d'un enseignement précoce des langues, dès la scolarité primaire. En 1961 et 1962, les ministres européens de l'éducation rédigent des recommandations à ce sujet; ils fixent, en

1969, les objectifs suivants à l'enseignement des langues vivantes :

- apprendre à l'enfant à communiquer dans la langue étrangère,
- faire en sorte que l'enfant comprenne les personnes parlant distinctement dans leur langue maternelle,
- amener l'enfant à parler de manière intelligible dans la langue étrangère et sur des sujets à sa portée.

Ces idées progressent également en Suisse. La Conférence suisse des chefs des Départements de l'instruction publique (CDIP) édicte à son tour des «recommandations et des décisions concernant l'introduction, la réforme et la coordination de l'enseignement de la deuxième langue nationale».

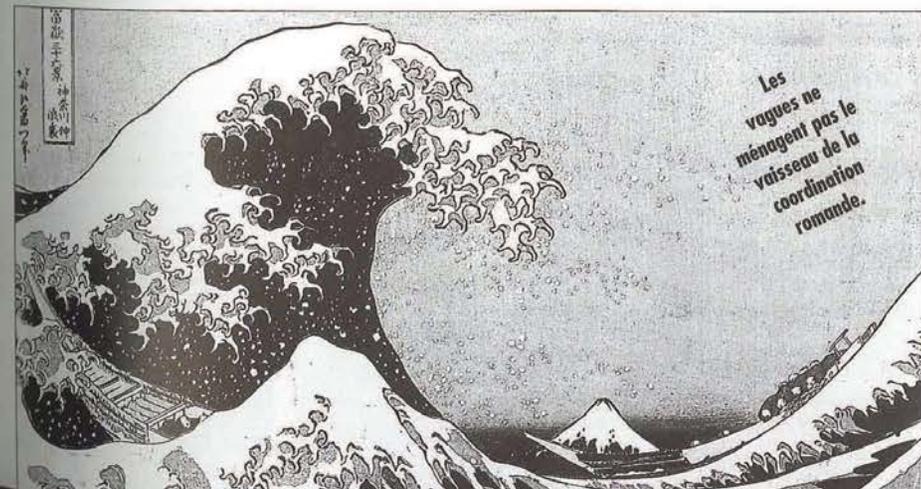
**Quelques étoiles lumineuses en Suisse romande (Berne, Vaud, Valais), pour guider les premiers explorateurs**

Parallèlement à ces réflexions européennes et nationales, quelques cantons, quelques communes aus-

si, comme Berne, Vaud, le Valais, ou Sion, adhèrent à ces nouvelles conceptions de l'enseignement des langues, innovent et mettent en application, dès la scolarité primaire, un enseignement «précoce» de l'allemand.

### Le premier équipage romand

Dès 1970, ces tentatives isolées interpellent l'autorité scolaire romande (la CDIP/SR+TI) qui décide alors d'examiner les possibilités d'étendre cet enseignement, de façon coordonnée, à l'ensemble de la Suisse romande. Il faut savoir, qu'à cette période, les chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande sont engagés dans le processus CIRCE de coordination des plans d'études. Ils décident donc d'étudier les modalités préalables à l'introduction de l'allemand dans les programmes scolaires. Ils créent à cet effet une commission romande qui propose, deux ans plus tard, de faire commencer cet enseignement dès la 3<sup>e</sup> primaire, et offrent le choix de



Les  
vagues ne  
ménagent pas le  
vaisseau de la  
coordination  
romande.

deux méthodes, celle de Jean Petit ou celle de Clara Montani.

**Le deuxième équipage romand**

Il fallait ensuite affiner la mise en œuvre. Une deuxième équipe s'est donc mise à l'ouvrage et suggère, en 1974, quelques mesures concrètes, notamment: de consacrer, chaque semaine, cinq leçons de vingt minutes pour les trois premières années d'allemand, de ne pas sanctionner par des notes cet enseignement et de confier à l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDP) le plan général de l'expérimentation des deux méthodes précitées. Cette commission propose également que la coordination romande puisse disposer des moyens nécessaires à la formation des maîtres.

**La désignation du premier timonier**

Un coordinateur de l'allemand est alors désigné en 1975. Il s'agit de Jean-Bernard Lang. En 1977, les études menées aboutissent à la conclusion qu'il est nécessaire de construire une méthode pour la Suisse romande.

**Le choix et la construction des premiers vaisseaux romands et les premières houles**

En 1978, la Commission romande des moyens d'enseignement (CO-ROME) engage quatre enseignants secondaires pour créer le Cours romand des degrés 4-5-6, relevant du primaire pour plusieurs cantons. Les enseignants primaires disent alors leur mécontentement. Ils se plaignent par ailleurs de la surcharge des programmes qui résulte de l'introduction de ce nouvel enseignement. Ils réclament un réaménagement des programmes. Cette demande est à l'origine de «l'aménagement des programmes romands», dit GRAP.

**A l'épreuve des éléments**

Le Cours romand est à son tour expérimenté dans les cantons de Ber-

ne, Fribourg, Genève et Neuchâtel. Cette mise à l'épreuve va durer cinq ans.

**La première croisière, mais des départs échelonnés.**

Le bilan global étant positif, la généralisation est décrétée; mais les cantons lèvent l'ancre en ordre dispersé. Le canton de Berne commence en 1983, Fribourg en 1984, Genève et Vaud en 1986, Neuchâtel en 1990, le Jura en 1992; le Valais devrait le faire en 1996. Quant au canton de Vaud, il conserve la méthode Vorwärts, et commence cet enseignement en 5<sup>e</sup> année alors que tous les autres cantons commencent en 4<sup>e</sup>!

Il aura donc fallu 26 ans pour harmoniser les enseignements de l'allemand dans six des sept cantons de la Suisse romande! C'est le prix à payer quand la coordination romande se trouve soumise aux contingences héritées de notre système fédéraliste. Au temps de la pénurie, saura-t-on peut-être mieux voir ce qui est commun plutôt que ce qui distingue, ce qui fait le génie propre à la Suisse romande plutôt que ce qui relève des particularismes cantonaux?

**L'exploration de nouveaux itinéraires avec une nouvelle navigatrice**

Alors que la coordination romande tente, non sans mal comme nous venons de le voir, d'harmoniser l'enseignement de l'allemand dans les classes de fin du primaire, voilà que, sous l'impulsion de parents notamment, des écoles communales et des écoles privées se lancent dans des expériences plus novatrices encore: enseignement plus précoce: dès l'école enfantine; plus naturel: enseignement bilingue ou immersif. Les expériences positives canadiennes, luxembourgeoises, alsaciennes et valdotaines ne sont pas étrangères à ce mouvement pour un enseignement dont on attend plus encore que des méthodes communicatives habituelles.

La Commune de Sierre a déjà expérimenté, l'an passé, un enseignement immersif à l'école enfantine; riche de cet enseignement, elle continue, cette année, par un enseignement bilingue précoce, mieux adapté à la réalité sieroise.

Quoique limitée à une seule commune, cette expérience n'en a pas moins été considérée comme d'intérêt général romand par la Conférence des directeurs et chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin. (CDIP/SR+TI). Elle s'inscrit en effet dans la ligne des recommandations de la Commission romande pour l'enseignement de l'allemand (CREA), présidée par le deuxième grand timonier, Gérard Merkt. Les chefs de Départements de l'instruction publique ont donc autorisé l'IRDP à «accompagner scientifiquement» ce projet promoteur et l'ont invité à lui faire part des résultats de ces expériences. Claudine Brohy, avec deux collaboratrices, conduit ces recherches.

Ne serait-on pas là en présence d'une forme nouvelle de coordination, une coordination allant des établissements novateurs vers d'autres établissements, pour s'étendre progressivement à la Suisse romande? Cette nouvelle manière de faire, selon la manière de la «tâche d'huile» est assurément longue et les mécanismes complexes; mais les procédures plus administratives allant des instances romandes vers les applications dans les classes ne semblent pas moins longues, ni moins complexes. Formons l'espoir que le dynamisme des pionniers conduise, par ces itinéraires nouveaux, tous les vaisseaux de la Suisse romande vers le même rivage, celui où les petits suisses de ce pays pourront se comprendre et se parler.

**Bon vent!**

Jacques Weis  
chef du service de la recherche  
à l'IRDP

**Maquette suisse aujourd'hui, européenne demain**

Fondée en 1969, la Suisse romande et tessinoise de l'éducation est une petite Europe de l'éducation.

Huit Ministères de l'éducation mettent leurs forces en commun et créent, sur la base d'un concordat, une coordination scolaire romande qui sache répondre à deux légitimités apparemment antagonistes: la légitime affirmation de souveraineté du canton, en matière éducative, et la nécessaire adhésion aux interdépendances nouvelles.

L'avancée, on s'en doute bien, ne s'est pas faite calmement. Les hésitations frileuses et les petits pas ont succédé aux percées subitement fulgurantes. Comme l'Europe, la coordination scolaire romande s'est construite en dents de scie, et c'est cette histoire de vingt-cinq années mouvementées, tour à tour euphoriques (1969-1977), difficiles (1977-1993), puis aujourd'hui consolidées, qu'analyse cette publication de l'IRDP.

Cette édition est une contribution historique à un développement récent. Elle est publiée avec tous les

risques inhérents à une telle entreprise, du vivant d'une majorité de ses acteurs. Elle offre le temps d'une réflexion, pour mieux penser l'avenir et ses scénarios d'interdépendances montantes, à échelles à la fois intercantionales, transfrontalières, suisses et internationales.

Cette analyse est une maquette d'un fédéralisme suisse qui pourrait s'avérer une contribution d'histoire sociale utile dans la construction de l'Europe d'aujourd'hui et de demain.

Jacques-André Tschoumy

**La coordination romande peut servir de modèle à l'Europe.**



# L'école romande n'existe pas

Instituée il y a vingt-cinq ans par un concordat entre les cantons romands et le Tessin, la coordination scolaire a pour principal mérite d'avoir harmonisé les programmes et les didactiques des disciplines d'enseignement pour les six premiers degrés de la scolarité obligatoire. CIRCE, commission romande chargée dès 1970 d'écrire le nouveau plan d'études, a proposé un programme unique qui facilite la mobilité des élèves et donc des familles d'un canton à l'autre, du moins en début de scolarité. Dans la mesure où c'était, à la fin des années 60, l'un des motifs de la coordination, on peut estimer l'opération réussie: la mathématique, la grammaire ou la géographie enseignées à Sion, à Genève ou à Delémont sont en gros les mêmes. Résultat positif aussi sur le plan de l'édition scolaire: les écoliers romands travaillent en partie avec les mêmes livres et les mêmes brochures d'exercices. Le plus important est sans doute ailleurs: l'harmonisation a permis une réelle modernisation des plans d'études et des démarches d'enseignement, notamment avec l'introduction de la mathématique dite moderne et d'un enseignement du français centré sur la communication et la maîtrise pratique de la langue. Cette harmonisation appelle cependant quelques nuances. D'emblée, on a fait le deuil d'une approche coordonnée de l'enseignement de la lecture: les particularismes cantonaux étaient trop forts et chaque système était attaché à sa méthode d'enseignement et à sa conception de l'école infantine.

Evoquer une «école romande», c'est faire de la provocation. L'expression ne figure dans aucun texte officiel: l'école est cantonale, et seule une certaine coordination fonctionne au niveau régional. Tout semble être fait pour qu'il n'y ait, en matière d'éducation, aucun pouvoir romand. C'est pourtant le véritable enjeu des décennies à venir.

Pour des raisons semblables, l'enseignement de l'allemand à l'école primaire n'a pas été coordonné. Quant aux autres disciplines, si elles ont, pour les six premiers degrés de la scolarité obligatoire, un programme identique assorti de méthodologies et de moyens d'enseignement romands, encore faut-il relever que cette harmonisation initiale a subi divers accrocs à la faveur d'une résurgence de plans d'études et de moyens d'enseignement cantonaux plus ou moins officiels, justifiés par des soucis d'allègement des programmes ou d'ajustement aux structures, à la grille horaire ou aux options didactiques locales. En outre, les structures scolaires diffèrent d'un canton à l'autre dès la 5<sup>e</sup> année, et donc les programmes romands des degrés 5 et 6 n'ont pas le même sens lorsqu'ils organisent la fin de la scolarité primaire (tronc commun) ou le début de la scolarité secondaire (séparation en filières ou niveaux). Ce dernier phénomène est fortement amplifié pour les trois dernières années de la scolarité obligatoire (7 à 9). Compte tenu de la

disparité des structures scolaires et des politiques de sélection, la Suisse romande n'a adopté qu'un programme-cadre, qui laisse aux cantons une large marge d'interprétation, en fonction notamment de la nature et du niveau des filières.

L'harmonisation des programmes n'est donc pas totale, mais c'est un enjeu aujourd'hui secondaire. Le débat essentiel est de savoir s'il faut aller vers – ou revenir à – une vision plus large, plus ambitieuse de la coordination, celle qui en appelait à une école romande. Là, on est loin du compte. Mais comment s'en étonner? Un ouvrage de synthèse récent (Cardinet Schmidt et al., 1994) raconte diplomatiquement les déboires de la coordination et le repli sur les logiques cantonales. Je serai ici moins prudent: l'idée d'une forte coordination, d'une politique de l'éducation intégrée.

Autrement dit: oui au principe – qui pourrait dire ouvertement non au moment où les continents s'organisent en communautés? –, mais en freinant des quatre fers dès qu'il

s'agit de limiter les prérogatives des cantons. Il n'existe même pas de volonté affirmée de mettre en synergie les politiques cantonales. On pourrait dire que la coordination s'arrête là où commence l'essentiel, autrement dit au seuil de la politique de l'éducation, là où se décident ses finalités, sa façon de s'articuler à la culture et à l'économie de la société globale, la nature et l'intensité de la sélection à l'entrée des études longues, l'équilibre entre démocratisation et élitisme. Sur tous ces points, depuis 1970, les cantons n'ont pas cédé un pouce. En 1971, sur mandat des chefs des Départements romands de l'instruction publique, un groupe de réflexion sur les objectifs et les structures, présidé par le professeur Samuel Roller, alors directeur de l'IRDP, a pris le problème à bras le corps. Las, au vu des conclusions, les mêmes responsables ont refusé le rapport du groupe, suspect d'atteinte au fédéralisme. Il n'a eu aucune suite et nul ne s'est risqué à faire une nouvelle tentative.

## L'autonomie cantonale bloque toute évolution

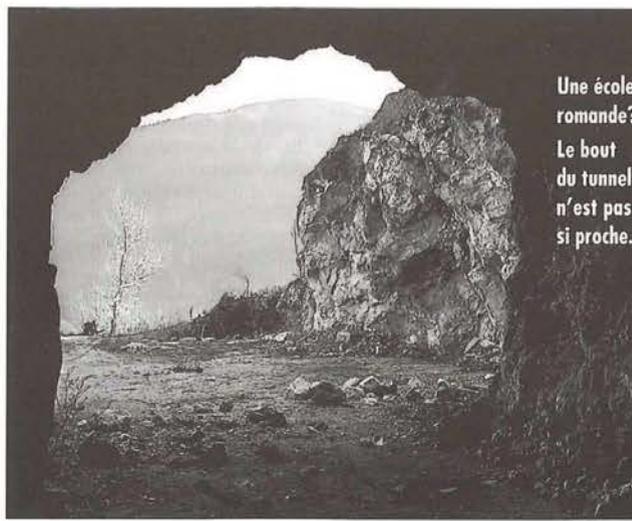
Aujourd'hui, il passe même pour provocateur de parler d'une école romande. L'expression ne figure dans aucun texte officiel. L'école est cantonale. Seule la coordination est romande, et on ne l'accepte qu'à condition qu'elle ne porte pas le moindre ombrage à la sacrosainte autonomie des cantons. Sous couvert de génie propre et de fédéralisme, on fait la part belle aux conservatismes, immobilismes et égoïsmes de tout poil. En allant vite, on pourrait dire que seuls les enseignants du primaire ont cru et ont travaillé sans relâche à une école romande, notamment à travers leur organisation faitière, la Société pédagogique romande. Ajoutons, pour faire bonne mesure, quelques chercheurs et quelques hauts fonctionnaires égarés

dans le camp des naïfs. Et peut-être, avec la prudence qui sied à une telle instance, la Conférence romande des chefs de service de l'enseignement primaire.

Or, pour que se crée véritablement une école romande, il faudrait qu'existe une Suisse romande politique. Il était candide d'imaginer qu'on pourrait construire une politique commune sans se donner un gouvernement et un parlement communs. En regard des difficultés de l'Europe communautaire, la Suisse romande est encore plus mal lotie. Elle existe à peine comme région. Aucune instance politique n'est composée d'élus romands, la région n'existe qu'à travers des rencontres entre élus ou fonctionnaires cantonaux. D'ordinaire, ces rencontres ont lieu dans le cadre de secteurs définis – santé publique, scolarité, fiscalité, aménagement du territoire – et non sur un plan politique global.

Les gouvernements des Etats cantonaux se sont réunis pour la première fois en session de travail en 1994! Entre députés au Parlement fédéral, les disciplines de partis sont en général plus fortes que les

solidarités régionales. Aucune instance romande ne tient, de près ou de loin, le rôle d'un parlement ou au moins d'un Conseil économique et social. Dans le champ scolaire, la structure politique la plus forte est la Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique (la CDIP), autrement dit une réunion de magistrats cantonaux dont le mandat est de défendre avant tout les intérêts de leurs gouvernements respectifs. Ils ne se sont donnés que des structures assez légères: une conférence réunit quelques fois par an les secrétaires généraux des départements, une autre les directeurs de l'enseignement primaire, une troisième les directeurs de l'enseignement secondaire. Dans l'intervalle, la coordination est entre les mains d'un *délégué* qui ne dispose d'aucune administration propre. Toutes les forces engagées dans le travail de coordination sont mises à disposition par les cantons, sous formes de décharges d'enseignants ou de tâches supplémentaires des cadres. Seul l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogique dispose d'un budget romand, mais ce n'est pas une



Une école romande? Le bout du tunnel n'est pas si proche.

instance de coordination et ses initiatives sont étroitement contrôlées: chaque fois qu'un dossier scientifique pourrait amener à un débat politique plus global, l'Institut est invité à la plus grande réserve.

### Aucune instance romande digne de ce nom

Pour le politologue, le diagnostic est clair: tout est fait pour qu'il n'y ait, en matière d'éducation, aucun pouvoir romand; nul magistrat, nul haut fonctionnaire ne peut légitimement parler ou négocier au nom de la région, incarner ses intérêts et ses perspectives à long terme, sans se faire le porte-parole d'une conférence. A la question de savoir qui maîtrise l'école en Suisse romande (Perrenoud et Montandon, 1988), la réponse est sans ambiguïté: ce sont les cantons, et souvent de façon fort centralisée, en dépit des pouvoirs des communes et des commissions scolaires.

Tout cela n'est pas accidentel. Cet état des institutions témoigne du refus d'une politique régionale forte. On ne peut demander à quelques spécialistes – chercheurs, auteurs de moyens d'enseignement – et à des commissions de milice d'incarner une politique. Cette dernière ne peut avoir de sens qu'à l'échelle d'une société civile et d'un Etat responsables de leur école. Or, cette responsabilité n'existe à l'heure actuelle qu'au plan des cantons. La lutte contre l'échec scolaire par le développement du soutien pédagogique et d'une pédagogie différenciée, la formation des maîtres, celle des inspecteurs et des chefs d'établissements, l'intégration des enfants handicapés, l'accueil des immigrants, la modernisation des carnets scolaires, le remplacement progressif des notes par une évaluation formative, la part des autorités locales et des parents dans la ges-

tion des établissements, la création éventuelle de cycles d'apprentissage, les structures de l'école moyenne sont autant de dossiers cantonaux. Influencés par les mêmes modes, placés devant des contraintes voisines, les cantons réinventent parfois la roue ou s'inspirent les uns les autres sans trop l'avouer. Aucun ne voudrait que le dossier soit traité à l'échelle régionale, sauf peut-être au stade de la documentation...

### Courage politique et fédéralisme ne font pas bon ménage

Une réelle synergie des politiques cantonales, voire l'émergence d'une véritable politique régionale de l'éducation, tel est pourtant l'enjeu véritable des décennies à venir. Alors qu'on va vers la professionnalisation du métier d'enseignant et l'autonomie responsable des établissements scolaires partout en Europe, à quoi bon mettre une énergie considérable à coordonner encore plus les plans d'études et les moyens d'enseignement? C'est face aux problèmes qu'il faut unir les forces, pour penser l'impact de la crise sur la formation, l'incidence des nouvelles technologies, la refonte de la formation des enseignants et des cadres, la modernisation des objectifs de la scolarité obligatoire, le développement des formations postobligatoires et supérieures, la création d'un réseau universitaire régional, à défaut d'une Université romande.

Dans ces divers domaines, la Suisse romande ne manque ni d'idées, ni de ressources. En regard des pays qui nous entourent, elle reste privilégiée. Ce qui lui manque? Sans doute le courage de ne pas repousser encore et encore le moment d'affronter les vrais problèmes: la fin de la croissance, la construction européenne, l'ouver-

ture des frontières, l'avènement de sociétés multiculturelles, l'explosion des technologies et de la communication. Apparemment, courage politique et fédéralisme ne font pas bon ménage. La démocratie directe, la faible distance, entre le citoyen et le pouvoir empêchent en partie la Suisse de préparer et d'assumer les ruptures nécessaires, et notamment d'organiser politiquement des espaces régionaux économiquement viables. Pour 7 millions d'habitants, la Suisse est un pays trop fractionné pour faire face aux problèmes de notre époque. En matière d'éducation comme ailleurs, notre société est bloquée par les minorités; elle choisit souvent le consensus contre la modernité. Paradoxalement, la création de régions fortes permettrait sans doute une réelle décentralisation du système éducatif romand et accroîtrait ses potentiels d'innovation. En les éloignant du pouvoir local, on pourrait donner aux établissements scolaires davantage d'autonomie et de vraies responsabilités. En reconstruisant le système éducatif à l'échelle de la région, on pourrait assurer des politiques plus efficaces de démocratisation, de modernisation, de répartition des ressources. Bien sûr, cela fait peur à tous ceux qui pensent avoir tout à perdre à une intégration. Mais avons-nous le choix? Nul n'ignore que les enjeux de l'intégration européenne et du développement économique n'autoriseront pas indéfiniment le statu quo, le transfert des pouvoirs se poursuivra inéluctablement, soit vers la région romande, soit vers la Confédération, sinon un ensemble politique plus vaste...

Philippe Perrenoud

Texte paru dans Synergies, Edition spéciale 94 des Hautes écoles de Suisse occidentale. Publié avec l'aimable autorisation de son auteur.

# La coordination vue par les enseignants

Comment les enseignants jugent-ils la coordination scolaire? Connaissent-ils la situation aux autres degrés de la scolarité? Nous avons posé la question à six enseignants. Nous leur avons d'abord demandé si, à leur degré d'enseignement, on pouvait parler d'école romande. La deuxième question portait sur l'avance du dossier et sur les perspectives en matière de coordination romande. Nous avons ensuite essayé de connaître leur opinion sur l'état de la coordination aux autres degrés de la scolarité. En dernier lieu, ils ont été invités à juger la coordination verticale.

### Jean-Jacques Joris (5P - Sierre)

**Ecole romande:** Je ne sais pas si l'on peut parler d'école romande, mais il y a eu une bonne avancée. Dans plusieurs branches, cela fonctionne relativement bien: en français, en mathématique... Il reste tout de même des matières où chaque canton a fait cavalier seul. C'est le cas de l'environnement, par exemple. Le GRAP a permis de coordonner les programmes. En ce qui concerne les moyens d'enseignement, c'est souvent insuffisant. Les cantons n'ont généralement pas réussi à se mettre d'accord. Cela a débouché sur des ouvrages insatisfaisants que l'enseignant doit la plupart du temps compléter.

**Rythme et perspectives:** Cette coordination s'est faite assez laborieusement, me semble-t-il. Dans certains domaines, il faudra encore réfléchir et discuter. Les objectifs du GRAP sont parfois très évasifs. Je pense à l'expression écrite et surtout orale.

**Aux autres degrés:** Dans l'enseignement secondaire, la coordination me semble quelque peu en souffrance. On peut déplorer que le pendant du GRAP n'existe pas pour les cycles d'orientation. En français, les élèves rencontrent des problèmes de terminologie par manque de coordination.

**Coordination verticale:** En matière de coordination verticale, la situation s'améliore. Au début, les enseignants du CO avaient beaucoup de difficultés à prendre le train où nous l'avions laissé. Lorsque les programmes transitoires étaient en vigueur, certains professeurs n'en avaient jamais entendu parler. Depuis quelques années, la situation s'améliore. Ils ont retrouvé les manches. Et comme l'effort se fait des deux côtés – les maîtres primaires se sont aussi adaptés, en allemand par exemple – ça avance gentiment.

### Georges Jacquemettaz (4P - Monthey)

**Ecole romande:** En théorie, on peut parler d'école romande; en pratique non! La mathématique est certainement la branche où la coordination est la plus réelle. Pourtant, lorsqu'on reçoit un élève du canton de Vaud, on peut mesurer les différences entre les deux systèmes scolaires.

**Rythme et perspectives:** J'ai l'impression, qu'après de bons débuts, chaque canton s'est refermé sur lui-même. Mathématique, français, environnement: on a vécu un decrescendo. Chaque canton veut imposer sa mentalité, ses particularismes. Une énorme énergie est ainsi perdue.

**Autres degrés:** Je n'en sais rien. J'ai l'impression qu'il y a un cloisonnement.

**Coordination verticale:** Il me semble y avoir un gros progrès dans le domaine des relations entre les classes primaires et le cycle. Depuis l'introduction des niveaux, les contacts sont plus fréquents. Certains profs du CO viennent assister à des cours en primaire pour voir comment cela fonctionne. En allemand, la situation s'est aussi améliorée. Par contre, j'ai l'impression qu'il existe toujours un fossé entre CO et collèges.

**Patrick Rudaz (CO - Grône)**

**Ecole romande:** Non! Au niveau du CO, les moyens, les structures, les grilles-horaires sont trop différents pour que l'on puisse parler d'école romande. Seul CIRCE III fixe un programme cadre, mais c'est tout. A l'usage, on se rend compte qu'un élève qui vient d'un autre canton perd en général une année.

**Rythme et perspectives:** On avance tout doucement. On essaye de se regrouper pour les moyens d'enseignement. C'est le cas en mathématique.

**Autres degrés:** En primaire, il me semble que la coordination fonctionne bien. Au secondaire du 2<sup>e</sup> degré, je ne connais pas assez le problème. Mais comme la maturité est fédérale... Ce qui est sûr c'est que la coordination sera difficile à mettre en place tant que les structures scolaires seront aussi différentes.

**Coordination verticale:** Ça dépend des branches. En math, entre le primaire et le CO, c'est parfait. Entre le CO et le collège, c'est aussi le cas sur le papier. Mais des problèmes surgissent à cause des personnes qui ne font pas toujours l'effort de prendre les élèves où ils sont restés.

En allemand, les élèves ont acquis au primaire des bases en vocabulaire et prononciation. Pour ce qui est de l'écrit, nous reparlons théoriquement à zéro. Mais ce n'est pas toujours le cas, car certains maîtres primaires font plus que leur boulot. En français, je connais moins le sujet. Il me semble que l'enseignement renouvelé du français pose des problèmes. Beaucoup de professeurs du CO sont restés traditionnalistes avec toutefois une ouverture sur l'expression orale.

**Jacques Berlie (CO - Vouvry)**

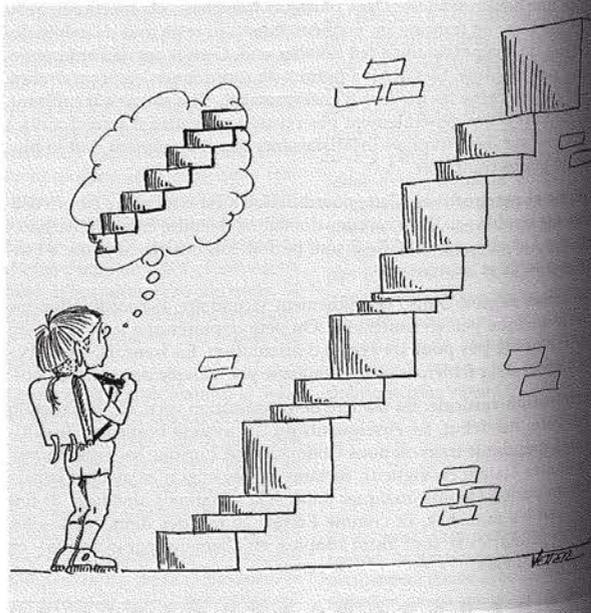
**Ecole romande:** Non, je n'ai pas l'impression qu'on puisse parler d'école romande. Il y a de grandes différences entre cantons. A Vouvry, nous accueillons fréquemment des élèves vaudois. On voit que les systèmes des deux cantons sont très éloignés. J'enseigne la mathématique. Les manuels sont forts différents d'un canton à l'autre. Genève, Fribourg et le Valais sont un peu plus proches mais la diversité règne.

**Rythme et perspectives:** Je ne pense pas qu'il y ait une réelle volonté politique de faire une école romande. C'est le système politique qui veut ça. L'autonomie des cantons gêne la coordination scolaire. Peut-être que si on s'ouvre un jour à l'Europe, les frontières cantonales vont éclater... CIRCE III ? Non, ça n'évoque pas grand-chose pour moi.

**Autres degrés:** Je ne connais pas bien le problème. Pour le primaire, j'ai envie de dire que l'école romande existe. J'ai l'impression qu'une volonté politique claire a permis de créer un tronc commun jusqu'à la 6<sup>e</sup> primaire. Au collège, je ne sais vraiment pas. Je n'ai même pas passé dans cette filière; j'ai fait toutes mes études pré-universitaires en France.

**Coordination verticale:** Je ne parlerai que des mathématiques. Le passage du primaire au CO se fait dans la continuité. Maîtres primaires et professeurs du cycle se voient chaque année. Le passage au collège me semble plus délicat. Ça dépend des enseignants et des filières. Le changement est parfois un peu brutal.

**La coordination verticale vue par Bernard Vetter.**



**Marcel Bornet  
(Ecole supérieure de commerce - Sierre)**

**Ecole romande:** Oui, parce que nous avons des programmes cantonaux qui sont gérés par l'OFIAMT. D'ici à dire qu'un élève peut passer sans problème d'un canton à un autre, il y a un pas. Etablissements et professeurs ont des exigences qui peuvent varier fortement. Et c'est heureux, car je serais opposé à une uniformisation qui tuerait la créativité.

**Rythme et perspectives:** La coordination n'est pas bloquée. Elle avance gentiment. Les cours de recyclage organisés par l'OFIAMT permettent aux professeurs de toute la Suisse de se rencontrer, de partager leurs idées. Il est heureux que notre perfectionnement soit organisé au plan fédéral.

**Autres degrés:** Je ne crois pas à l'existence de l'école romande, même au niveau primaire. Chaque canton fonce tête baissée dans de nouvelles pédagogies. Les voies divergent rapidement en fonction des ténors qui font valoir leurs opinions. Et l'on fait trop souvent table rase de ce qui existait. C'est le cas du français renouvelé. Au CO, la disparité la plus complète règne. C'est en tout cas mon impression.

**Coordination verticale:** Le passage CO - Ecole de commerce est en complète distorsion depuis l'introduction des niveaux. Les programmes étaient coordonnés lorsque des élèves de niveau 1 entraient dans notre établissement. Maintenant, les «niveaux 1» partent au collège après 2 ans de CO. Ceux qui restent font une troisième année qui est une année d'attente. Ils ne sont pas motivés. Ils ont suivi les programmes du niveau 2 qui sont insuffisants pour suivre à l'Ecole de commerce. Le passage du primaire au CO me semble mieux synchronisé.

*L'école romande: oui, mais...*

**Bertrand Pannatier (Professeur de français,  
Collège des Creusets)**

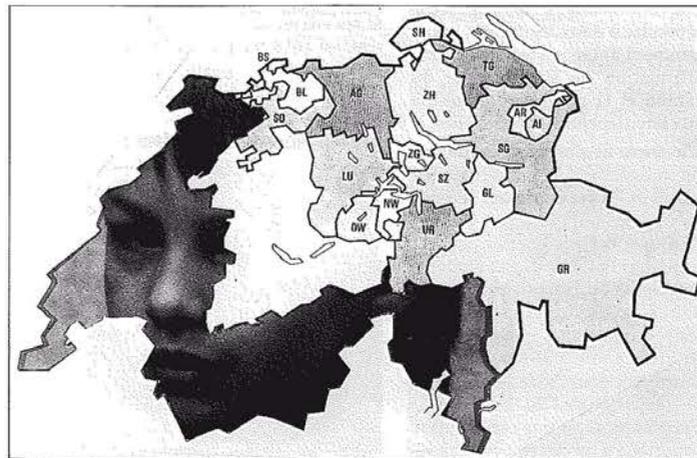
**Ecole romande:** Je ne crois pas qu'il y ait une réelle unité mais je ne pense pas qu'une unité dans le sens d'uniformisation soit souhaitable. Nous avons un programme-cadre qui laisse passablement de liberté tout en fixant des exigences minimales pour l'accès aux universités.

**Rythme et perspectives:** Je ne pense pas que la nouvelle ORM constituera un progrès en matière de coordination. Au contraire, les disparités entre les collèges tendront à augmenter. Les grands établissements pourront proposer une gamme de cours beaucoup plus large que les autres collèges. On peut aussi noter que le 2<sup>e</sup> projet d'ORM accorde davantage d'autonomie aux cantons...

**Autres degrés:** Il me semble qu'en primaire, on a abouti dans certaines branches à une assez bonne coordination romande. Ça ne semble pas être le cas au CO. Ce n'est pas étonnant quand on songe qu'il existe déjà deux systèmes rien que pour le Valais romand. Le statut de Cycle d'orientation n'est pas le même dans tous les cantons romands. Ça peut être un frein à la coordination.

**Coordination verticale:** Les programmes entre CO et collège, en français, semblent s'enchaîner. Nous utilisons par exemple des manuels de grammaire de la même collection. Par contre, la rupture est brutale au niveau du rythme de travail.

*Propos recueillis par P.Vetter*



# La coordination immortalisée

Avec «Le passé est un prologue», la Coordination scolaire romande est immortalisée. Ce pavé de près de cinq cents pages raconte l'histoire de cette aventure. Les auteurs qui auraient pu sombrer dans l'érotisme ont réussi le tour de force de rendre cet ouvrage intéressant et facile à lire.

Publié par l'IRD P et les Editions LEP à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Coordination scolaire romande et tessinoise, «Le passé est un prologue» constitue un témoignage capital de l'avancée de nos institutions scolaires.

Fondée en 1969, la Suisse romande et tessinoise de l'éducation constitue un puzzle complexe. Huit Ministères de l'éducation ont mis leurs forces en commun pour créer, sur la base d'un concordat, une coordination scolaire qui sache répondre à deux légitimités apparemment antagonistes: la légitime affirmation de souveraineté du canton et la nécessaire adhésion aux interdépendances nouvelles.

L'avancée ne s'est pas faite de manière linéaire. Les hésitations frileuses et les petits pas ont succédé aux percées fulgurantes. Comme l'Europe, la Coordination scolaire romande s'est construite en dents de scie. C'est cette histoire de 25 années mouvementées, tour à tour euphoriques (1969-1977), difficiles (1977-1993), puis aujourd'hui consolidées, qu'analyse la publication de l'IRD P.

Cette édition est une contribution historique à un développement ré-

cent. Elle est publiée avec tous les risques inhérents à une telle entreprise, du vivant d'une majorité des acteurs. Elle offre le temps d'une réflexion, pour mieux penser à l'avenir et ses scénarios d'interdépendances montantes, à échelles à la fois intercantionales, transfrontalières, suisses et internationales.

Les auteurs de l'ouvrage, Geneviève Cardinet Schmidt, Simone Forster et Jacques-André Tschoumy ont réussi à ne pas sombrer dans l'autosatisfaction. Ils ont su relever

**L'IRD P:  
à la fois observateur et acteur ?**



avec diplomatie aussi bien les errements et les échecs que les réussites de la Coordination scolaire romande. Pas évident si l'on songe que l'IRD P était à la fois observateur et acteur de cette évolution de notre école.

De surcroît, «Le passé est un prologue» a un autre mérite: celui d'avoir soigné la forme. L'écriture est simple, directe. Quant au graphisme de l'ouvrage, il se prête fort bien à une lecture rapide. Le lecteur pressé pourra se contenter, lorsque le sujet ne lui paraît pas captivant, de survoler le chapitre grâce au résumé qui figure en marge de chaque paragraphe. Un résumé qui constitue à lui seul un texte suivi.

En annexe, «Le passé est un prologue» propose seize interviews d'acteurs de la coordination. De Jean-Jacques Maspero, à l'époque président de la Société pédagogique romande à Samuel Roller, premier directeur de l'IRD P en passant par Irène Keller, de la Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin, le lecteur découvre des avis subjectifs mais s'appuyant sur le vécu.

\* Certains textes sont tirés de: Cardinet Schmidt, G.; Forster, S. & Tschoumy, J.-A. *Le passé est un prologue: 25 ans de Coordination scolaire en Suisse romande et au Tessin: maquette pour un fédéralisme coopératif suisse, et européen*. Neuchâtel: Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRD P); Le Mont-sur-Lausanne: *Loisirs et pédagogies* (LEP), 1994.

# Et de 20 pour la recherche !

Édité conjointement par l'IRD P et les Editions LEP, «Chercher ensemble» bénéficie des réflexions d'une douzaine de personnalités du monde de la recherche éducative.

Marlène Allemann, secrétaire du service de la recherche à l'IRD P présente en ouverture une chronologie de la coopération intercantonale. Le chef de la recherche de l'IRD P, Jacques Weiss, décrit ensuite l'organisation en réseaux de la recherche en Suisse romande. Une manière de travailler des centres cantonaux et de l'IRD P qui débouche sur «une efficacité optimale pour un coût minimal».

Armin Gretler et Michèle E. Schärrer du CSCRE d'Aarau présentent au chapitre 3 les rapports entre recherche et politique de l'éducation. Les auteurs étayent leurs propos par des exemples concrets: le Plan de développement pour la recherche éducationnelle en Suisse, les Indicateurs internationaux de l'enseignement et la Détection avancée en politique de la recherche.

Gérard Piquerez, de l'Institut pédagogique de Porrentruy, explique en quoi consiste l'initiation à la recherche à l'Institut pédagogique jurassien. Quant à la directrice du Centre de recherches psychopédagogiques, Fiorella Gabriel, elle démontre le rôle de la recherche dans l'innovation. L'innovation qu'elle qualifie d'«impératif de fonctionnement de l'école moderne».

Dans le chapitre intitulé «La recherche comme élément du système», Francesco Vanetta, de l'Office Studi et Ricerche tessinois, analyse quelques solutions pour aller au-delà de l'opposition entre chercheurs et hommes de terrain.

Peu avant que la Coordination scolaire romande ne fête son quart de siècle, la Commission de coordination des centres de recherche (CCCR) ou C3R a soufflé ses vingt bougies. Pour célébrer l'événement, elle a publié un ouvrage intitulé «Chercher ensemble» qui fait le point sur ses réalisations et ses préoccupations.

Werner Riesen, de l'Office de recherche pédagogique de Tramelan, examine les relations entre la recherche pédagogique et les modifications scolaires. «Et si la recherche n'était pas inutile?», questionne-t-il. Le chapitre huit traite de l'éducation musicale à l'école. Anne-Marie Broi, de l'ODRP de Neuchâtel, démontre «la complexité de la relation entre la recherche et l'enseignement, surtout lorsque la recherche a pour but d'évaluer pour réguler».

Jean-Pierre Salamin présente ensuite l'ORDP de Sion. Le directeur explique le fonctionnement et les rouages du centre-ressource du DIP valaisan. «La recherche est le "moteur" entraînant tous les secteurs du centre-ressource vers un seul but, l'amélioration du système scolaire», explique-t-il dans sa conclusion. L'article décrit le mode de diffusion d'un produit de la recherche au niveau de la classe à l'aide d'un exemple, celui du nouveau de l'éducation musicale, mode de diffusion qui pourrait être utilisé avec profit pour d'autres disciplines.

Guillaume Vanhulst, directeur du Service de formation des maîtres de l'Université de Fribourg, donne le point de vue du formateur. Il y analyse les différences qui opposent par nature chercheurs et for-

mateurs. Les deux activités sont «l'une et l'autre indispensables au fonctionnement des institutions scolaires, leur coordination se révèle de plus en plus nécessaire, mais personne n'aurait à gagner d'une confusion des rôles», estime l'auteur.

Le mot de la fin appartient à Raymond Hutin. Le directeur du Service de la recherche pédagogique de Genève répond à une question mille fois posée: A quoi sert la recherche? «Loin de nous l'idée que la recherche en éducation, à elle seule, puisse résoudre tous les problèmes. Elle constitue cependant (...) un élément important de la réflexion», conclut-il.

*L'ouvrage peut s'acquérir à l'ORDP ou au dépôt des ouvrages scolaires. Prix de l'exemplaire: 15 francs.*

**CHERCHER ENSEMBLE**  
20 ANS DE RECHERCHES COORDONNÉES  
AU SERVICE DE L'ÉCOLE

INFORMATIONS OFFICIELLES

## Objectifs de l'éducation préscolaire, Valais 1994

Comme déjà annoncé dans «Résonances» de septembre 1994, les enseignant-e-s d'école enfantine inscrit-e-s personnellement lors des journées de juin 1994 à Saillon sont informé-e-s que les rencontres pratiques prévues en janvier 1995 sont fixées comme suit:

**1<sup>er</sup> arrondissement:**

le **lundi 16 janvier 1995 à 17h15 à Saint-Maurice**, centre scolaire, Av. du Simplon;

**2<sup>e</sup> arrondissement:**

le **lundi 23 janvier 1995 à 17h15 à Martigny**, centre scolaire, Rue des Ecoles 9;

**3<sup>e</sup> arrondissement:**

le **lundi 23 janvier 1994 à 17h15 à Sion**, ENVR;

**4<sup>e</sup> arrondissement:**

le **lundi 16 janvier 1995 à 17h15 à Sierre**, centre scolaire des Liddes (CO).

Les quelques enseignantes excusées pour la session de juin 1994 ainsi que d'autres enseignantes d'école enfantine intéressées mais non inscrites sont également invitées à ces rencontres. Pour faciliter l'organisation, elles prennent préalablement contact avec l'animatrice de leur arrondissement, soit:

**1<sup>er</sup> arrondissement:**

M<sup>me</sup> Isabelle Décaillet, Le Tsampy, 1922 Salvan tél. 026/61 12 43;

**2<sup>e</sup> arrondissement:**

M<sup>me</sup> Monique Favre, Enseignante, 1914 Isérables tél. 027/86 79 29;

**3<sup>e</sup> arrondissement:**

M<sup>me</sup> Floriane Lathion, R. du Faubourg, 1908 Riddes tél. 027/86 69 52;

**4<sup>e</sup> arrondissement:**

M<sup>me</sup> Marcia Antonier, Ch. des Moulins 50, 3960 Sierre tél. 027/55 38 32.

Chaque intéressé-e est prié-e de respecter le calendrier ci-dessus s.v.p.

Ces rencontres se veulent, avant tout, un échange fructueux d'expériences entre enseignantes.

Prière de prendre avec soi le document «Objectifs d'éducation préscolaire VS 1994» ainsi que les travaux réalisés en classe (projets) durant le premier trimestre 1994-1995.

Michel Pralong  
Inspecteur scolaire

## DÉGUSTATION DES NOUVELLES MALLETTES THÉMATIQUES

Retenez bien cette date: **mercredi 11 janvier 1995**

Retenez bien cette heure: **16h00**

Retenez bien ce lieu: **Salle de conférence de l'ORDP, Gravelone 5, à Sion**

Vous tous qui connaissez déjà et appréciez les mallettes: «Qui suis-je?», «Le loup», «Les contes», «Les droits de l'homme»... ne manquez pas ce rendez-vous! Jacqueline Tornay vous y présentera ses nouvelles créations, 6 mallettes aux thèmes artistiques, alléchants et touchants. God-tez plutôt:

*Les émotions et sentiments*

*La gourmandise*

*L'art et l'enfant*

*Le théâtre et l'enfant*

*La BD*

*Les premiers romans*

Mais au fait, si vous ne le savez pas déjà, qu'est-ce qu'une mallette thématique?

Il s'agit d'un ensemble de livres variés, regroupés autour d'un thème et d'un jeu.

Elle contient 20 à 30 livres à regarder, lire et savourer.

Elle propose diverses activités autour de ces livres afin de promouvoir chez des jeunes, âgés de 5 à 15 ans, une lecture plus active et plus dynamique.

Une mallette, c'est aussi l'occasion de découvrir des titres nouveaux, des auteurs inconnus et des genres différents.

Enfin, c'est un outil pédagogique directement exploitable en classe.

Venez donc nombreux déguster ces mallettes de grand cru!

Evelyne Nicollon  
Centre de documentation

Résonances - Décembre 1994

CHANT

## La bonne nouvelle

Aurait-on pu trouver un titre plus accrocheur pour attirer l'attention du lecteur?

Car la «bonne nouvelle», celle que l'on écrit en lettres majuscules, est celle que chacun porte en son cœur au temps de Noël.

Plus pragmatiquement, ou plus mélodiquement, c'est la constatation que le renouvellement de l'éducation musicale dans nos classes suit son... étoile et que les enseignants concernés participent avec assiduité aux réunions qui leur sont proposées. L'enfant, centre d'intérêt de tout un chacun, peut donc avec bonheur développer ses talents artistiques et son sens social.

La bonne nouvelle, c'est aussi, bien sûr, la joie de vérifier jour après jour, que les personnes engagées dans le processus de sensibilisation musicale, sont toujours comme autant de bergers, dans le cadre de leur bâtiment scolaire. C'est également la satisfaction de pouvoir toujours compter sur une équipe d'animation solide et soudée, qui comme les Rois mages, est prête à guider l'enseignant sur le chemin de l'étoile musicale.

Et, il y a également des petites bonnes nouvelles comme celle d'informer que les supports auditifs des moyens romands de la musique seront réalisés sur CD (3P-4P).

Bernard Oberholzer

Beaucoup d'événements donc, en cette fin d'année, qui ne peuvent que réjouir les responsables de l'éducation musicale, en particulier Jean-Pierre Salamin, président de la Commission, et Bernard Oberholzer, animateur cantonal.

La crèche de l'ORDP est toujours à disposition pour un répertoire de chansons, pour des idées de spectacles ou pour réinventer le monde de la musique.

A vous tous et à ceux qui vous sont chers, Joyeux Noël et bonne nouvelle... année.

## Sautecroche 5 et 6: du rock au tango

Après le vif succès des 4 premiers coffrets, Sautecroche nous revient avec les volumes 5 et 6.

Superbe!

Avec 28000 exemplaires vendus, les 4 premiers coffrets de Sautecroche (Éditions LEP, Loisirs et Pédagogie) ont remporté un beau succès. La suite était attendue avec impatience. Les enfants ne seront pas déçus. L'auteur-compositeur Marie Henchoz et l'arrangeur Lee Maddeford leur réservent de belles surprises qui vont du rock

au tango en passant par le ragtime ou le folklore québécois. Ses seize chansons inédites qui composent les deux nouveaux coffrets tournent autour d'un thème unique: la nourriture. De quoi apaiser leur faim de chanter.

Disponibles en cassettes ou en CD, les Sautecroche 5 et 6 comprennent une version chantée et une version orchestrale de chaque chanson. Cette dernière se prête également au travail d'écoute et d'identification d'instruments. Pour faciliter le travail de l'enseignant, la liste des ins-

truments utilisés dans chaque morceau figure à la dernière page du carnet.

Du carnet, parlons-en. Car Sautecroche, est naturellement accompagné des partitions. Chacune d'entre elles fait aussi l'objet d'un dépliant en recto-verso. Les paroles y sont magnifiquement illustrées par Annick Carretti.

Les coffrets Sautecroche 5 et 6 sont en vente à l'ORDP sur commande ou chez les libraires et disquaires. Prix: livre-cassette Fr. 33.- / Livre-CD Fr. 35.- / CD Fr. 28.-

ASHHM

## Défendre les handicapés

L'Association suisse des intervenants auprès des handicapés moteurs (ASHHM) est la seule association qui ne regroupe que des professionnels intervenant auprès des handicapés physiques. Elle possède une section romande. Chaque année, elle propose une à deux journées d'études. Elle vise le développement des contacts interdisciplinaires et des échanges entre les membres de différentes institutions. Les journées d'études organisées par l'association sont subventionnées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

### Pour tous

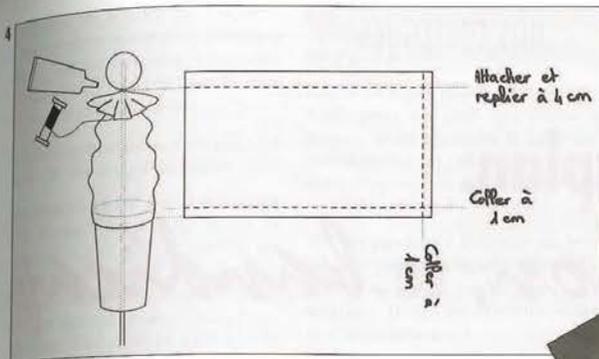
L'ASHHM s'adresse à toutes les personnes travaillant avec des enfants ou des adultes handicapés physiques, qu'ils soient animateurs, directeurs d'institution, éducateurs, enseignants, thérapeutes ou maîtres socio-professionnels. La section romande regroupe 80 membres et 20 institutions. Chaque nouveau membre, pour la modique cotisation annuelle de 30 francs, aide à défendre au mieux les intérêts des personnes atteintes d'un handicap de la motricité. Les intéressés peuvent s'adresser à l'ASHHM, Case postale 901, 2301 La Chaux-de-Fonds.

# Les marionnettes

Un jouet, fabriqué à partir de matériaux simples, qui permet toutes sortes de transformations et d'applications. Ces marionnettes peuvent être réalisées dès la 1<sup>re</sup> primaire. Suivant le nombre d'élèves, il faudra adapter la technique. Le principe est simple: la marionnette fixée sur une baguette se cache dans un support.

## L'abeille (photo 3)

Le corps de l'abeille est réalisé selon le plan (photo 4). La difficulté réside surtout dans le collage du papier à l'intérieur du cylindre. Avec les petits, coller plutôt à l'extérieur et trouver une manière de recouvrir le support, en collant des pétales de fleurs... (photo 5) La tête est formée d'une balle de sagex.

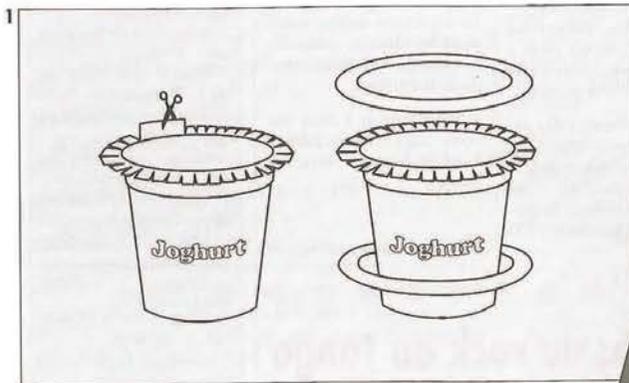


## Le lapin de Pâques (photo 6)

Plusieurs versions peuvent être imaginées, simplement en carte, en pompons, en sagex... L'herbe en découpage et papier frisé permet un bel effet.

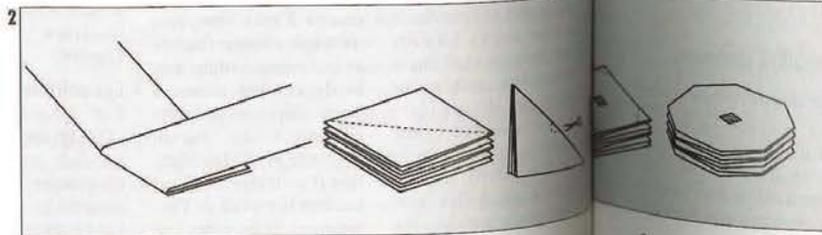
## Le dinosaure (photo 7)

Travail de longue haleine, puisque l'œuf est réalisé en papier mâché sur un ballon gonflé.

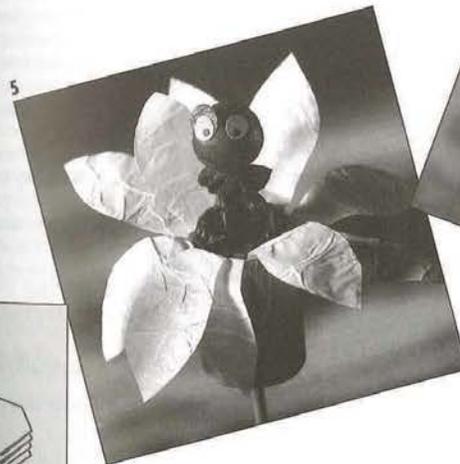
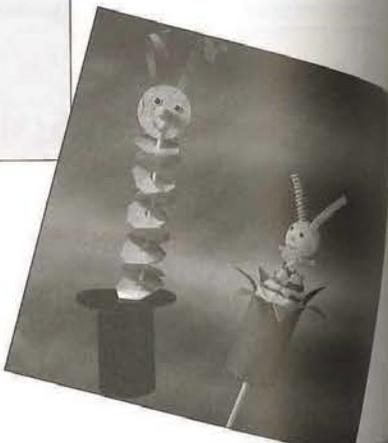


## La chenille (photo 3)

Marionnette, la plus simple, réalisée dans un gobelet de yoghurt (photo 1). Le corps est réalisé en pliage sorcière (photo 2) La tête est en carte double collée de chaque côté du bâton. Le papier de soie convient bien pour tous ces travaux.



Toutes sortes d'autres personnages, animaux ou objets peuvent être réalisés. De même, le support peut être une botte, un cône, une boîte... Du tissu convient également pour réaliser le corps.



Tiré du livre allemand «Zauberhaftes aus Hüten und Tüten», en prêt à l'ORDP.

NOS COLLÈGUES

# Georgy Praplan: le don, ce handicap



A 33 ans, Georgy Praplan a mis un terme à sa carrière de joueur de hockey. Il dirige désormais les Juniors Elites du HC Sierre. L'instituteur lensard n'a pas choisi la voie de la facilité. Dans le groupe qu'il entraîne, les plus doués ne sont pas les plus faciles à mener.

**Georgy Praplan, avec le recul, regrettez-vous d'avoir accepté de diriger les juniors élites du HC Sierre?**

J'ai peut-être vu un peu trop haut en entraînant d'emblée la catégorie la plus difficile. L'investissement à ce niveau est très important. Du 15 août au 15 mars, je consacre une moyenne de vingt à vingt-cinq heures par semaine au hockey, surtout le week-end. Les déplacements sont souvent très longs. On doit parfois aller à Porrentruy le vendredi et à Langnau le dimanche.

**Vous dites «trop haut». Ce n'est pas un problème de compétence ?**

Même si je n'ai pas encore le diplôme requis – je passerai probablement le brevet III à Macolin en 1995 – je ne rencontre pas de problème de ce côté-là. J'ai la chance de pouvoir bénéficier des conseils de Richard David, l'entraîneur canadien de la première équipe du HC Sierre. Il supervise mon travail, me propose des exercices.

**Avec sa très grande expérience, c'est le professeur rêvé.**

**Vous avez entraîné Sion en 2<sup>e</sup> ligue. Les juniors, c'est très différent ?**

A Sion, j'étais entraîneur-joueur. Mon plaisir était double, car je pouvais assouvir ma soif de jouer. Nous avions une dizaine de jeunes appuyés par quelques anciens. L'ambiance était excellente, les anciens étaient écoutés et respectés. A Sierre, j'ai hérité d'une équipe passablement remodelée. Les plus talentueux, contingentés en 1<sup>re</sup> équipe, ne renforcent plus les juniors élites. J'ai donc une douzaine de nouveaux et le groupe n'a pas de vrai leader. Je rencontre les problèmes liés à l'adolescence...

### Instabilité chronique

**Des problèmes de comportement?** Je pensais que ces jeunes hockeyeurs jouaient par passion. Ce n'est pas toujours le cas. Ceux qui veulent arriver à un haut niveau ne mettent pas toujours leur

ambition au service de l'équipe. Cela crée une instabilité difficile à gérer. Certains joueurs doués sont parmi ceux qui ont le plus de problèmes de comportement.

**Les jeunes hockeyeurs véhiculent souvent une image de brutes...**

Les juniors du HC Sierre n'avaient pas bonne réputation. Avant le premier match amical, cet été, un dirigeant adverse m'a dit que mes joueurs étaient des voyous. Au début du championnat, j'avais l'impression d'avoir réussi à corriger le tir. Nous ne recevions pas beaucoup de pénalités. Au fil des matches, certains se sont relâchés. Je dois sans cesse les encourager afin qu'ils contrôlent leurs émotions et qu'ils réagissent de manière positive, pour le bien de l'équipe.

**Où se situe le problème?**

Les plus talentueux sont ceux qui éprouvent le plus de difficultés à se dominer. Jusqu'à 15 ans, le patinage et le maniement de crosse leur suffisent à faire la différence. Chez les juniors élites, la tactique et le jeu physique prennent une grande importance. Ceux qui n'ont pas appris à gérer ces éléments réagissent négativement. Les joueurs plus laborieux respectent mieux les consignes. Les difficultés qu'ils ont rencontrées leur ont appris à franchir petit à petit les obstacles.

### Le rôle des parents

**L'entraîneur doit-il être aussi un éducateur?**

Oui, un éducateur mais aussi un leader et un coach. Nous essayons de sensibiliser également l'entourage. Les parents portent parfois une part importante de responsabilité. S'ils font preuve de chauvinisme autour de la patinoire, cela se répercute sur le comportement de leurs enfants.

**Les ambitions des comités peuvent parfois nuire à un projet**

**éducatif. Au HC Sierre, j'imagine qu'on vise le maintien en "Élites B" à tout prix?**

On ne m'a pas fixé de but précis. Mais pour un club qui désire à moyen terme rejoindre la ligue nationale avec des joueurs du cru, il est indispensable de posséder des juniors en catégorie "Élites".

**Il n'est pas facile d'écarter un bon joueur pour des motifs disciplinaires si l'équipe risque d'en souffrir. Jusqu'où acceptez-vous la compromission ?**

Il faut aller par étapes. Chaque joueur doit avoir sa chance. C'est à l'entraîneur de le relancer s'il traverse une période difficile. Les limites à ne pas dépasser doivent être clairement fixées. Le comité me laisse carte blanche; j'essaie de trouver les solutions. Il serait trop facile de renvoyer un joueur sans essayer de résoudre le problème.

### Jeunes très critiques

**Les joueurs de la première équipe ont un rôle éducatif à jouer. Quel est l'influence de leur comportement sur les jeunes?**

Il n'est pas toujours facile pour eux de donner le bon exemple. A ce niveau, on a tellement envie de gagner que parfois les nerfs lâchent. Ceci dit, lorsqu'on sanctionne le comportement d'un junior alors qu'un des joueurs de la première n'a pas été puni dans un cas semblable, la situation est délicate. Les juniors sont très critiques vis-à-vis des prestations de l'équipe fanion. Ils jugent facilement et négativement les anciens. Il est plus facile de rabaisser un joueur que de se hisser à son niveau.

**Serez-vous encore à votre poste l'an prochain?**

Je consacre beaucoup de temps – surtout en fin de semaine – et d'énergie pour mener à bien ma tâche. L'idéal serait de l'effectuer à deux. Je ferai le bilan à la fin de la saison. Ça va dépendre en partie de mon envie de rehausser les patins. A moyen terme, j'aimerais prendre une équipe plus jeune et la suivre sur plusieurs années, histoire de pouvoir travailler sur une plus longue période, avec des joueurs plus réceptifs.

*Propos recueillis par P. Vetter*

### GEORGY PRAPLAN EN BREF

Naissance	22 janvier 1961
Etat civil	marié, 3 enfants
Profession	instituteur à Lens (3 <sup>e</sup> primaire)
Signe astrologique	verseau
Un écrivain	Albert Camus
Un chanteur	Jacques Brel
Une cuisine	la cuisine grecque
Une qualité appréciée	l'honnêteté
Les loisirs	actuellement: rien à part le hockey sinon: ski, tennis, VTT...



# Quelques définitions et problématiques

## L'intégration: pourquoi?

Les définitions que nous avons décrites dans l'article précédent (voir Résonances, octobre 94 p. 3-4) englobent des termes qui, dans la mesure où ils débouchent sur des actions, peuvent être autant d'arguments en faveur de l'intégration. Rappelons-en quelques-uns: développer l'interdépendance, s'apporter réciproquement, être utile, rechercher sa place, jouer des rôles, s'adapter, coopérer, agir ensemble... Et, de grâce, ne réduisons pas l'intégration au seul «droit à la différence», slogan qui est aussi utilisé par les partisans de l'exclusion. En fait, l'intégration c'est surtout la recherche personnelle et continue d'un équilibre entre l'expression d'un droit à la ressemblance et d'un droit à la différence.

L'intégration, lorsqu'elle est organisée et planifiée avec attention est certainement un moyen d'enrichissement pour tous les partenaires. Les stratégies conduites pour répondre au besoin d'appartenance et de participation sociale, mais aussi les efforts développés pour conserver son identité propre, son individualité, vont mettre en jeu de nombreuses compétences socio-cognitives et affectives chez tous les enfants.

Comment l'enfant handicapé pourrait-il connaître, vivre et par-

tager les valeurs d'une société, adopter ses règles, jouer les rôles attendus et acquérir des comportements les plus adaptés possibles sans côtoyer précocement les autres, sans pouvoir imiter des modèles stimulants, sans profiter des régulations de l'environnement?

Comment faire des élèves plus tolérants, une société plus solidaire en prônant une éducation séparée, basée sur le culte des ressemblances, de la performance, de la compétition? Comment faire passer l'idée que la différence n'est ni l'étrangeté, ni l'infériorité? Comment parler de la richesse d'une société formée d'êtres humains à la fois «semblables et uniques» sans l'expérimenter quotidiennement?

Si les raisons pédagogiques, sociales et éthiques concernant l'intégration des enfants handicapés et des pairs «valides» (les futurs adultes) sont souvent citées, il ne faut pas oublier également les conséquences positives des adaptations, donc des mesures de différenciation, sur l'évolution de l'école en général, ni les sentiments d'enrichissement et de renouvellement si souvent exprimés par les enseignants qui ont pu intégrer des enfants dans des conditions adéquates. Il est cependant évident que l'intégration physique ou l'immersion ne suffit pas et que pour tirer le bénéfice maximum des

situations d'intégration des adaptations et des appuis doivent être envisagés cas par cas. N'oublions pas que pour s'intégrer pleinement un enfant doit pouvoir comprendre ce que l'on attend de lui et être capable de réaliser avec succès les tâches qui lui sont confiées. Ne pensons pas que les interactions entre pairs naissent spontanément dans toutes les occasions, que la solidarité et l'entraide sont toujours naturels; ces conduites se préparent et s'entretiennent, ce qui exige des professionnels de l'intuition et des techniques.

## L'intégration pour qui?

Nous sommes en fait incapables de fixer des limites préétablies, car elles sont influencées par des para-

Pour pouvoir s'intégrer, il faut comprendre ce qu'on attend de lui.



sante. En effet, le diagnostic à ce niveau, bien qu'indispensable, ne fournit pas d'indications concernant les comportements personnels en situation d'intégration. Savoir que l'enfant manifeste une déficience mentale, visuelle ou auditive est insuffisant: en rester là ouvrirait la porte à des généralisations dangereuses.

Les données relatives aux conséquences fonctionnelles des déficiences, ce que l'on nomme les limites de capacités, sont déjà plus précises et elles ne peuvent être envisagées qu'individuellement. Savoir que Paul, un enfant déficient moteur, a des capacités de locomotion limitées, que sa motricité fine est peu précise mais que ses potentialités en matière de communication sont intactes, peut nous donner d'utiles indications en matière d'intervention et de rééducation. Pourtant, par rapport à l'intégration de Paul, ces évaluations risquent de susciter des pronostics peu fiables.

En fait, c'est le troisième niveau défini par l'OMS, le handicap, qui nous fournira des indications précieuses et nous rappellera qu'il s'agit là d'une construction sociale où de nombreux facteurs interagissent. Les handicaps d'un individu sont des limitations des rôles sociaux, résultant des interactions entre ses limites de capacités, temporaires ou définitives, et les facteurs sociaux en jeu. Le handicap est situationnel, il est influencé par l'environnement social, physique, psychologique de la personne. En d'autres termes, dans le cas de l'intégration scolaire, les règle-

ments, les appuis, les adaptations des exigences ou du milieu physique, les attitudes du maître ou des pairs, etc. seront autant de paramètres à prendre en compte. L'on comprendra donc que seule une évaluation des handicaps peut nous permettre, pour un individu et dans une situation donnée, de fixer des limites temporaires à l'intégration et surtout de proposer des adaptations personnalisées.

## Un éventail de solutions complémentaires

De l'intégration individuelle à temps partiel ou complet (Genève, Fully) à la classe intégrée dans un bâtiment scolaire (Genève), en passant par des classes accueillant un petit groupe d'enfants handicapés (Hambourg, Martigny) ou encore par des classes d'enfants non handicapés situées dans des établissements spécialisés (Genève, Sierre), les solutions sont variées et devraient être autant de réponses à des besoins diversifiés. Chaque modèle a ses avantages et ses inconvénients pour un individu donné, dans le contexte du moment. Ce qui importe c'est que l'option choisie représente la solution la moins restrictive possible pour répondre à ses besoins et que des évaluations prenant en compte notamment le développement des rôles sociaux valorisés soient prévues.

## Quelques facteurs importants

Je me bornerai à insister sur quelques éléments, parmi d'autres, qui vont influencer notablement les résultats d'une intégration. Je ne reviendrai pas sur la nécessité de partager dans une équipe des valeurs et des concepts, de définir et d'évaluer les actions qui les concrétisent, donc de réaliser un véritable projet d'école faisant une place aux enfants handicapés et garantissant, au fil des années, le passage d'une classe à l'autre.

Pour arriver à ce stade, il importe de travailler sur les représentations des partenaires concernant les enfants handicapés, les rôles de chacun et les finalités de l'école.

Il est indispensable également de (re)déployer des moyens et d'offrir, selon les besoins, des soutiens aux enseignants dont les efforts et les compétences doivent être reconnus. Souvenons-nous que les recherches ont montré que les attitudes, les discours des instituteurs influencent très fortement les opinions et les comportements de leurs élèves. D'autre part, des facteurs importants comme l'organisation matérielle de la classe, l'adaptation des exigences, la mise en place de stratégies favorisant les interactions et les coopérations, les apprentissages au tutorat sont du ressort du titulaire de classe qui doit pouvoir être conseillé et soutenu. Ainsi la mission du «spécialiste» de l'appui est primordiale, elle demande de l'expérience, une formation adaptée et une capacité pour travailler avec des adultes. Ses tâches de coordination, d'intervention et d'évaluation doivent éviter toute stigmatisation et responsabiliser les partenaires. Enfin, soulignons la nécessité de rédiger, avec la famille et tous les partenaires, un projet personnalisé de développement et d'intégration pour chaque élève; les méthodologies existent et sont enseignées mais elles restent encore peu pratiquées.

Pour conclure, je souhaite que des réflexions et des évaluations basées sur la collaboration des universitaires et des praticiens puissent être davantage encouragées: il devrait s'agir en fait d'une véritable intégration impliquant adaptation réciproque et interdépendance...

Louis Vaney  
Fac. de psychologie et des sciences de l'éducation  
Université de Genève

## LIVRES

## Les bouquetins d'Europe

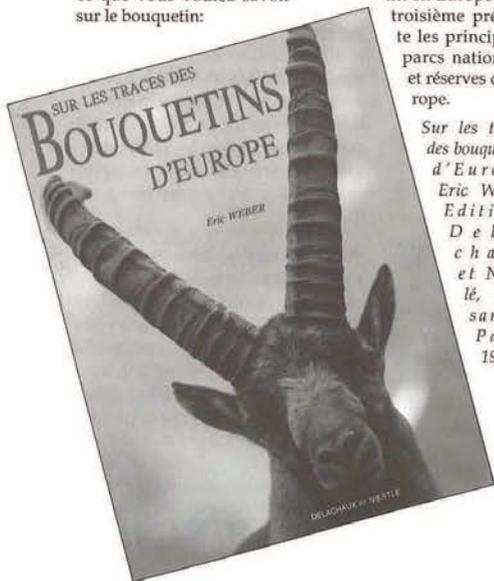
Depuis près de 30 ans, Eric Weber arpente les parcs nationaux et les réserves d'Europe pour observer les bouquetins. Le fruit de ses observations est un splendide ouvrage paru récemment aux Editions Delachaux et Niestlé. Intitulé «Sur les traces des bouquetins d'Europe», ce livre constitue une véritable encyclopédie du bouquetin. Richement illustré – 133 photographies couleur et de nombreux schémas explicatifs – il est aussi minutieusement documenté. Écrit d'une plume alerte, ce livre-témoignage se lit avec plaisir.

La première partie de l'ouvrage vous apprendra tout ce que vous voulez savoir sur le bouquetin:

de la nourriture au rut, en passant par ses déplacements estivaux ou son comportement à l'égard de l'homme.

Le second volet est consacré aux populations de bouquetins en Europe. Le chapitre initial relate l'affaire du Parc de la Vanoise, dans la région de Val d'Isère. Cette controverse qui a secoué la France à la fin des années soixante avait opposé les milieux de la nature aux promoteurs immobiliers. Ces derniers voulaient créer un ensemble de sports d'hiver qui aurait empiété sur la réserve naturelle. Le deuxième chapitre traite de la réintroduction du bouquetin en Europe et le troisième présente les principaux parcs nationaux et réserves d'Europe.

Sur les traces des bouquetins d'Europe, Eric Weber, Editions Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris 1994.



## Le castor et son royaume

La réédition de l'ouvrage intitulé «Le castor et son royaume», publié par Maurice Blanchet en 1977, était un événement attendu par les amoureux de la nature. Cette nouvelle édition revue et augmentée ne les décevra pas. Les photos sont plus nombreuses, certaines en couleurs. On a conservé le texte de Maurice Blanchet tout en l'augmentant.

Les ajouts sont signés par l'épouse de l'auteur décédé en 1978 et par deux jeunes passionnés, Olivier Bodmer et Vincent Germond. Ces mises à jour se démarquent graphiquement du texte initial. Elles figurent en italique. Au total, ce sont plus de 300 pages d'une incroyable richesse.

Lors de la première édition du livre, Robert Hainard écrivait dans le *Journal de Genève*: «Ce livre est une étude aussi rigoureuse et fouillée qu'ingénieuse,

d'éthologie et d'écologie, mais aussi un poème, quelque peu, par la bande, une autobiographie de l'auteur; un témoignage historique.» Dans cette seconde édition, l'ouvrage n'a rien perdu de ses qualités. «Exprimer la fascination du castor et contribuer à sa sauvegarde ont été les seuls motifs qui m'ont poussé à l'écrire», affirmait Maurice Blanchet. Des buts parfaitement atteints, et plutôt deux fois qu'une.



Le castor et son royaume, Maurice Blanchet, Delachaux et Niestlé, Lausanne - Paris, 1994.

## LIVRES

## L'Ecole valaisanne d'infirmières de Sion (1944-1994) Une histoire de la santé en Valais

Pour fêter son cinquantième anniversaire, l'Ecole valaisanne d'infirmières (EVI) de Sion a publié un magnifique livre. Cet ouvrage ne se contente pas de retracer le demi-siècle de l'école; il relate l'histoire de la médecine valaisanne et helvétique du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.



ment franchies dans le premier chapitre consacré aux rapports entre médecine et société en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle.

«Qui aurait pu croire que derrière ces cinquante ans d'une histoire apparemment discrète, en tout cas méconnue, se cachent tant d'événements, de rebondissements, tant d'acteurs et d'actrices...», écrit dans son avant-propos Joëlle Droux, l'auteur de ce livre-anniversaire. Au fil de ses recherches, elle s'est rapidement aperçue que l'histoire de l'EVI commençait bien avant 1944. Le sous-titre du livre est éloquent: «Une illustration de l'histoire sanitaire contemporaine du Valais». Et même plus, car les frontières cantonales sont large-

ment franchies dans le premier chapitre consacré aux rapports entre médecine et société en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle.

La second volet relate ce qu'il convient de nommer la préhistoire de l'EVI. C'est du même coup un panorama de l'histoire des hôpitaux et du système sanitaire de notre canton qui est brossé dans ces lignes. Le lecteur se retrouve ensuite durant l'entre-deux-guerres. C'est la période où l'on se pose la question de l'existence de la profession d'infirmière. Au fil des pages, on comprend mieux comment les différentes interactions sanitaires, sociales et politiques ont pu déboucher sur la création de l'EVI, tout en se basant

sur les expériences extra-cantonales.

Les trois derniers chapitres retracent les cinquante ans de l'EVI, de sa création en 1944 à nos jours. L'Ecole prend naissance à l'initiative de Mgr Bieler. C'est lui qui a lancé la communauté des sœurs hospitalières de Sion dans l'aventure. Un demi-siècle plus tard, l'anniversaire correspond à un autre événement majeur: la laïcisation de l'établissement, la communauté des sœurs hospitalières ayant décidé de se retirer.

L'Ecole valaisanne d'infirmières de Sion, Joëlle Droux, EVI, Sion, 1994



## Analyse a posteriori

1) L'absence de matériel de manipulation n'a effectivement pas posé de problème aux adultes. Pour des élèves, on serait tenté de penser que la mise à disposition de grilles et de jetons à déplacer est plus importante. Mais rien n'est moins sûr. La construction ne prend pas beaucoup de temps, elle ne demande pas une grande précision et elle peut parfaitement s'inscrire dans la phase d'appropriation du problème. Un matériel bien préparé permet évidemment un léger gain de temps mais il incite aussi l'élève à manipuler sans savoir si c'est vraiment nécessaire.

2) Le problème s'est avéré très motivant. Pour des adultes, il n'y a aucune difficulté de gestion. Pour de jeunes élèves, il faut peut-être envisager des moments de synthèse et de comparaisons des démarches en cours, en particulier pour éviter les minutieux reports de grilles décrivant les déplacements successifs, longs et peu fructueux.

La découverte de la fonction est effectivement apparue rapidement. Le tableau de correspondance figure sur les affiches de six des dix groupes. Comme chez les élèves, il ne va pas au-delà des cas  $n = 2, 3, 4, 5$ , rarement 6.

3) Contrairement aux prévisions de l'analyse a priori, le débat s'est développé autour des notions mathématiques mises en jeu et de leur disponibilité. Comme prévu, le passage à la généralisation n'a pas présenté de difficulté pour les maîtres, mais, en revanche, la diversité des formules obtenues a suscité beaucoup d'étonnement et d'interrogations. La forme «canonique»  $n \rightarrow an + b$  n'apparaît en effet que dans quatre affiches sur dix, comme simplification d'une écriture rendant compte des comptages de déplacements. Elle ne s'avère donc pas nécessaire car les autres expressions littérales permettant de trouver l'image de 1994 sont tout aussi efficaces.

Le besoin de démontrer la formule trouvée est loin d'être aussi manifeste que ne le prévoyait l'analyse a priori. (...)

4) Les constatations se rapportant à la notion de fonction affine remettent en cause les objectifs de la phase d'institutionnalisation définis a priori. A l'évidence, la situation du Taquins de pions peut parfaitement se résoudre sans que la forme canonique de l'expression fonctionnelle ne s'impose ni sa recherche à l'aide d'un système de deux équations à deux inconnues. C'est au maître que revient le choix de faire le lien entre les connaissances mobilisées ici et les chapitres du programme se rapportant aux fonctions, aux équations et au calcul littéral.

Toutes les réflexions sur le besoin et le sens de la démonstration ont, en revanche, montré l'intérêt et la pertinence de traiter de cet objet à ce moment.

## Conclusion

Le problème Taquins de pions est présenté ici comme une «activité à géométrie variable» en raison de l'étendue du champ de connaissances qu'elle permet de mobiliser et de la variété des publics qu'elle est susceptible d'intéresser. (...)

Cette activité s'inscrit parfaitement dans les objectifs de «catégorie I» de CIRCE III (1986).

## Nous cherchons encore des personnes disposées à accueillir des stagiaires suisses-allemandes

Suite à l'excellente expérience réalisée l'an dernier, l'Ecole Normale de Menzingen (ZG) souhaite à nouveau placer des stagiaires en Valais.

**Public visé:**  
enseignants primaires.

**Durée:**  
3 semaines - du 23 janvier 1995 au 11 février 1995.

**Principe:**  
accueillir en classe et héberger de préférence chez soi une jeune fille en cours de formation.

**Rémunération:**  
Fr. 300.-.

**Remarque:**  
la jeune fille assiste l'enseignant en classe et aide aux travaux ménagers.

**Inscriptions:**  
jusqu'au 20 décembre 1994.

**Renseignements:**  
Bureau des échanges linguistiques  
Planta 3 - 1950 Sion  
Tél. (027) 60 41 30.

## REVUE DE PRESSE

# Bribes de novembre

### Manuels d'histoire

#### Joli coup fribourgeois

Alors que la polémique sur la pléthore de manuels d'histoire est encore chaude, l'éditeur des *Fragnières*, les livres d'histoire fribourgeois, réussit un joli coup. Il vient de décrocher un contrat en Lituanie. Les trois manuels, traduits et tirés chacun à 50 000 exemplaires, vont être distribués dans les classes de la république Balte. D'autres contrats avec la Lettonie, la

Biélorussie et la Pologne sont actuellement en discussion.

(*Hebdo 27.10*)

### Effectifs scolaires

#### Boom attendu

Le nombre d'élèves va fortement croître durant ces prochaines années à tous les niveaux d'enseignement. Telles sont les prévisions du Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éduca-

tion (CESDOC). Entre 1992 et 1996, le nombre d'enfants en classes enfantines va passer de 144 000 à 164 000 unités. De 1992 à 1998, l'effectif des élèves fréquentant la scolarité primaire augmentera de plus de 10%. La vague démographique atteindra aussi les formations postobligatoires et les écoles préparant à la maturité. Le nombre d'étudiants de ces établissements passera de 260 000 à 300 000 d'ici l'an 2000.

(*ATS / NF 2.11*)

### Nouvelle maturité

#### Réforme sous toit

«La réforme de la maturité est sous toit», clame la Conférence des directeurs de l'instruction publique. Reste encore à Berne et aux Cantons à approuver le nouveau règlement. Dans une interview accordée au NQ, la Genevoise Martine Brunshwig Graf, cheffe du DIP, plaide pour le nouveau projet. Elle ne veut pas d'une troisième consultation, ne croit pas à une



Baby-boom: effets en classe.

baisse de niveau et estime que les langues anciennes ne souffriront pas du nouveau projet.

(NQ 2.11)

### Maturité sans allemand

La dernière mouture de la réforme des certificats de maturité permettra aux cantons romands d'introduire une maturité sans allemand. De même, les bacheliers allemands pourraient obtenir leur diplôme en se passant du français. Tout ceci au nom du principe de l'égalité des langues nationales. L'italien doit pouvoir bénéficier de la même place que le français ou l'allemand.

(J. de Genève 2.11)

### Rentrée universitaire

#### Premier bilan à Genève

L'Université de Genève compte 500 nouveaux inscrits de moins cette année. Selon M. Paunier, vice-recteur, cette diminution est due au nouveau seuil d'entrée dans l'établissement (12/20 au bac français). Une mesure qui s'inscrit dans l'harmonisation des conditions d'admission aux Hautes Ecoles, Neuchâtel et Lausanne ayant les mêmes exigences. Fribourg, qui ne l'a pas fait cette année, a «récupéré» un certain nombre d'étudiants.

(J. de Genève 5.11)

### Vaud

#### Profs aux barricades

Les enseignants vaudois se mobilisent contre le projet gouvernemental de faire passer le nombre de périodes d'enseignement de 25 à 28 pour les maîtres de secondaire inférieur. Il y a une semaine, le gouvernement a décidé de créer un

groupe de réflexion afin d'introduire cette disposition vraisemblablement dès la rentrée 1995. Huit cents enseignants se sont réunis à Lausanne pour lutter contre cette mesure. Principal reproche: elle serait discriminatoire, car elle ne s'attaquerait qu'à une catégorie d'employés de la fonction publique. Une pétition est déjà en circulation et une manifestation est agendée au 1<sup>er</sup> décembre. (NQ 3.11)

### Réformes genevoises

#### Évaluer les maîtres

Depuis une année, la libérale Martine Brunschwig Graf dirige l'Instruction publique du bout du lac. Déjà elle bombarde enseignants et élèves de réformes qui ressemblent à des révolutions. L'inquiétude règne chez les enseignants. Madame Brunschwig Graf souhaite à terme évaluer les professeurs et les instituteurs. «On parle beaucoup d'évaluation dans mon département, mais elle ne s'applique qu'aux élèves, jamais aux enseignants...», explique-t-elle en précisant prudemment que «ce n'est pas une priorité». La rénovation de l'école primaire genevoise est également abordée dans le dossier consacré par l'Hebdo à Martine Brunschwig Graf.

(Hebdo 3.11)

### Uni «sponsorisée»

#### Étudiants inquiets

La part du soutien privé aux universités va sans doute augmenter fortement ces prochaines années. Les associations d'étudiants s'en inquiètent. «Notre crainte est que la recherche devienne très dirigée», explique Jérôme Cachin de la Fédération des étudiants neu-

châtelois. Peu fréquente dans certaines facultés, la part du soutien privé peut atteindre 50% du budget annuel de fonctionnement en sciences. Un exemple: A Lausanne, un institut de pharmacie qui travaille sur les plantes médicinales du tiers-monde reçoit à la fois des subventions de l'OMS et de Ciba-Geigy.

(NQ 7.11)

### Ecole et tourisme

Plus de six cents élèves des cycles d'orientation de la région de Sierre se sont familiarisés une semaine durant avec les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Cette information donnée sur le Haut-Plateau dans le cadre de Forum Expo 2 a permis aux élèves de se familiariser avec divers aspects de ces secteurs. Ils ont visité différents hôtels, découvert les activités d'une agence de voyage et d'un office du tourisme. Ils se sont aussi familiarisés avec l'Ecole suisse de tourisme et les remontées mécaniques du Grand-Signal.

(NF 9.11)

### Bilinguisme en Valais

Les autorités scolaires valaisannes et l'IRDP ont mené une réflexion sur l'apprentissage bilingue en Valais.

Les responsables ont évoqué l'expérience sierroise, les échanges linguistiques entre les deux parties du canton et la maturité bilingue du collège des Creusets. Pour le directeur de l'IRDP, Jacques-André Tschoumy, on va vers un apprentissage de plus en plus précoce des langues. Quant au conseiller d'Etat Serge Sierro, il a insisté sur

le fait que le succès du bilinguisme dépendra beaucoup de la formation des enseignants. Le projet d'Institut pédagogique prévoit l'obligation pour les candidats de passer au moins un semestre dans une autre région linguistique.

(NF 11.11)

### Echanges sous la loupe

Une classe du collège de Brigue a réalisé un dossier sur les échanges linguistiques entre le Haut et le Bas-Valais. La classe 3LB du collège Spiritus Sanctus est motivée par le sujet, un tiers de son effectif provenant de la partie française du canton. Dans le cadre d'une semaine d'étude, les étudiants ont suivi des cours au collège de la Planta, réalisés des interviews et pris des photos. Un film vidéo a également été tourné. Une autre partie de la classe s'est quant à elle intéressée à la candidature séduisante pour les JO de 2002.

(NF 11.11)

### Étudiants en attente

Social, architecture, pédagogie: les étudiants pléniens sur liste d'attente. Les candidats trop nombreux ne se trouvent pas qu'en médecine. L'accès à certaines écoles professionnelles se restreint. A l'Institut d'études sociales de Genève, il n'est pas rare qu'un étudiant doive attendre deux ans pour commencer ses études. La demande est aussi trop importante dans les écoles comparables de Lausanne, Sion et Fribourg. L'Institut d'architecture de l'Uni de Genève sélectionne lui aussi ses candidats, tout comme l'Ecole de physiothérapie de Lausanne qui applique un examen d'entrée très restrictif. Lucerne prévoit une loi qui vise à introduire un numerus claus-

us dans les écoles professionnelles. Une menace qui pèse aussi sur les étudiants de l'Institut de pédagogie curative de Fribourg.

(NQ 14.11)

### Collège dynamique

Pour la septième année consécutive, les étudiants du Collège de la Planta à Sion ont vécu une semaine économique. Transformés en véritables directeurs d'entreprises, ils se sont plongés dans le monde des affaires. Quant aux élèves de 5<sup>e</sup> année de maturité D, ils ont effectué une sortie à Strasbourg.

(NF 15.11)

### Enseignement supérieur

#### Des forces unies

En janvier prochain, le Valais disposera d'un établissement d'enseignement professionnel supérieur. Il regroupera l'Ecole d'ingénieurs du Valais (EIV), les deux Ecoles de cadres pour l'économie et l'administra-

tion (ESCEA), l'Ecole cantonale d'informatique (ETC) et l'Ecole suisse de tourisme (EST). Ces écoles resteront dans leurs locaux actuels mais intensifieront leurs échanges ainsi que leurs relations avec les entreprises du canton. Avec ce nouvel établissement, le Valais espère obtenir l'appellation «Haute école spécialisée» (HES). Les HES auront un statut équivalent à celui d'une université. Le nouvel établissement d'enseignement professionnel supérieur sera dirigé par Eric Fumeaux, qui assumera cette fonction en plus de son mandat de directeur de l'EIV.

(NF - Le Matin 15.11)

### Domicile des enseignants

#### Pas de libre choix

Les instituteurs valaisans ne sont pas totalement libres de choisir leur lieu de résidence. Le Tribunal fédéral l'a précisé en rejetant le recours d'une enseignante de Massongex. Son engagement n'avait pas été

renouvelé après un changement de domicile lui imposant une heure et demie de trajets quotidiens. Pour le TF, en ne renouvelant pas l'engagement de la recourante, la commune s'est bornée à constater que le choix du domicile de l'intéressée n'était pas compatible avec la continuation de son activité professionnelle. La loi valaisanne oblige le personnel à vouer tout son temps à l'instruction et à l'éducation des enfants qui lui sont confiés. Il doit de plus «établir et maintenir des contacts avec les parents et l'autorité de surveillance». (ATS/NF 16.11)

### Étudiants suisses

#### Portes européennes fermées

Notre pays se voit éliminé des futurs programmes d'échanges universitaires européens. Erasmus, symbole de la mobilité estudiantine, et Comett, qui favorise les échanges entre entreprises et universités et la formation continue, seront

remplacés en début 1996 par Socrates et Leonardo. Les nouveaux programmes seront inaccessibles aux étudiants, universités et entreprises helvétiques. Un hors-jeu qui s'explique par un manque de bases légales. «Il n'y aura aucun progrès tant que l'on n'avancera pas dans les négociations sur la libre-circulation des personnes», explique Peter Knopf de la Mission suisse à Bruxelles.

(J. de Genève 18.11)

### Rénovation de l'école

#### Craintes à Genève

De nombreux enseignants genevois craignent de manquer de moyens pour rénover leur école. Les réticences ne s'expliquent pas seulement par la nature de la réforme - organisation par cycles d'apprentissages mais aussi par la façon dont elle se met en place. L'absence de moyens financiers inquiète particulièrement. Même les partisans de la rénovation s'interrogent à l'image de Georges Pasquier, président de la Société pédagogique genevoise: «Nous ne voudrions pas que les bons côtés disparaissent sous des contraintes budgétaires.»

(NQ 21.11)

### Formation des enseignants

#### De l'EN à l'EPS

Une page se tourne en Valais avec la disparition des normaliens. Bientôt, la formation des enseignants sera assurée par une Ecole pédagogique supérieure. Ce changement a été accepté par le Parlement valaisan. A l'unanimité, les députés ont appuyé la révision de la loi qui imposera la voie fractionnée - maturité suivie de d'études pédagogiques supérieures - pour former les enseignants.

(NQ 21.11)

### ENVR: bientôt fini.



## CATÉCHÈSE SPÉCIALISÉE

## Avis de recherche

Il existe au plan romand une sous-commission de catéchèse spécialisée, dépendant de la CRC (Commission romande de catéchèse). Cette sous-commission compte six membres, délégués par les services cantonaux de catéchèse auprès des personnes handicapées. Elle est un lieu d'échanges d'expériences et d'informations, mais aussi de réflexion commune sur les grands enjeux de la catéchèse spécialisée en Suisse romande.

Ces derniers temps, nous avons travaillé à la réalisation d'un numéro de la revue «Catécho», et nous avons réfléchi à la possibilité d'une démarche de réconciliation pour des enfants et des adultes atteints d'un handicap mental. En respectant certaines conditions (discernement de la conscience morale, accord de la famille, signes adaptés, démarche communautaire), il nous a paru bon de proposer à des personnes handicapées mentales un parcours catéchétique pouvant mener au sacrement du pardon.

## Une interpellation pour tous les catéchistes

La sous-commission romande de catéchèse spécialisée a récemment été interpellée par des catéchistes et des enseignants: «Comment parler du handicap et des personnes handicapées à des groupes d'enfants non handicapés?» Dans une première phase, nous essayons de recenser les expériences vécues et les séquences catéchétiques déjà existantes, pour les analyser et pour déceler l'image du handicap qui y apparaît.

J'ai été vivement intéressé par le dossier d'octobre de «Résonances» consacré au thème du handicap et de l'intégration. Suite à la parution de ce dossier, je me permets de lancer ici un appel aux catéchistes et enseignants:

– Pourriez-vous nous faire part d'expériences et de séquences au cours desquelles le handicap a été présenté à des groupes d'enfants ou de jeunes «ordinaires»?

Merci de nous transmettre vos trésoirs à l'adresse suivante: Pastorale spécialisée, R. des Erables 10, 1950 Sion (tél. 027/23 55 84).

## Ed Imhoff

Librairie Vs. - Reliure  
Encadrements - Gravures

Rue de la Majorie 5  
Case postale 2054  
1950 Sion 2 Nord  
027 / 22 10 70

## EN RACCOURCI

## AVECO en assemblée

L'Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation (AVECO) a tenu son assemblée générale de section le vendredi 28 octobre 1994 à la salle de la Matze à Sion. Présidée pour la première fois par Jean-François Guillaume, elle a réuni quelque 250 enseignants des cycles d'orientation du Valais romand. M. l'inspecteur Guy Voide est intervenu pour parler de la nouvelle heure d'«Education à la santé» qui figurera bientôt à la grille horaire des CO. Le comité de l'AVECO avait invité Georges Banvin, directeur de la Caisse de retraites des enseignants pour qu'il puisse répondre aux questions concernant le fonctionnement de la caisse et la prochaine évolution des statuts. Au sein du comité de l'AVECO, on note le remplacement de Freddy Darbellay par Madeleine Nanchen-Seppay.

## L'école prépare mal

Septante-huit pour cent des jeunes Français estiment que l'école les prépare mal au monde du travail. C'est ce qui ressort de la consultation des jeunes organisée par le premier ministre français Edouard Balladur. Un million et demi de jeunes ont répondu au questionnaire gouvernemental.

## Vêtements usagés

## Le traitement en vidéo

Que deviennent les vêtements usagés récoltés par TEXAID? Un film vidéo d'une dizaine de minutes fait le tour de la question. On y suit le cheminement des textiles usagés, de leur récolte dans la rue aux différentes formes de leur réutilisation ou de leur recyclage, en passant par le tri au centre de Schattdorf (Uri). De nombreuses informations traitées en arrière-plan fournissent des détails complémentaires utiles. Cette cassette vidéo VHS est disponible au prix de 25 francs à l'adresse suivante: TEXAID, 3084 Wabern. Tél. 031 / 961 76 81; Fax: 031 / 961 76 83.

Les XVII<sup>es</sup> journées sur la Communication, l'Éducation et la Culture Scientifiques et Techniques se dérouleront à Chamonix, du 27 au 31 mars 1995. Thème choisi: Que savons-nous des savoirs scientifiques et techniques?

Attentives aux développements des sciences et des techniques, les sciences humaines et sociales nous font voir les processus et les enjeux d'un regard plus pé-

trant, plus critique, plus ouvert. Que peuvent nous apprendre aujourd'hui ces disciplines pour innover dans l'éducation et la communication, pour former les enseignants et les médiateurs, pour stimuler les recherches didactiques et médiatiques?

Quels outils ont-elles mis au point pour nous aider à mieux percevoir, mieux analyser, mieux comprendre?

## RECHERCHE

Savoirs scientifiques et techniques  
Que savons-nous?

Quelles coopérations pouvons-nous envisager pour des approches plurielles, interdisciplinaires ou systémiques, rendues nécessaires par l'évolution des sciences et des techniques?

Les XVII<sup>es</sup> journées souhaitent rassembler un ensemble de présentations ou de communications issues d'expériences pratiques, de recherches empiriques et de réflexions théoriques qui puissent offrir des aliments

à une confrontation libre et exigeante entre praticiens, chercheurs, utilisateurs de la science, de la technique, de l'école à l'université.

Les informations complémentaires et les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse suivante:

D. Raichvarg, GHDSO, Bât. 307, Université Paris 11, 91405 Orsay cedex, France. (Tél. 1 69 41 78 25 Fax 1 69 85 54 93).

## HUMEUR

## Cessons de répondre

qui titre «18 heures par semaine et ... 4955 francs par mois»? Il n'y a rien à dire devant un tel manque d'objectivité. C'est comme si le journaliste était rétribué en fonction du temps nécessaire pour dactylographier son papier.

Et là, je n'ai parlé que d'un journaliste diplômé, un vrai, un qui vérifie ses sources. Alors, chers collègues, la prochaine fois qu'on jalouse vos salaires, gardez votre énergie pour vos élèves. Ne vous justifiez pas. Contentez-vous de mériter votre paie en partageant les soucis des parents d'élèves, en essayant de donner aux jeunes qui vous sont confiés un bagage scolaire et humain qui leur permettra de

trouver une place dans notre cruelle société, en vous tenant au courant des nouveautés, en vous renouvelant... Bref, faites votre travail! Et sachez pour vous consoler qu'on peut devenir journaliste en deux ans, sans posséder un autre diplôme que celui du cycle d'orientation (si, si, j'en connais).

Sachez aussi qu'après 7 ans, un journaliste peut toucher 13 fois par an 6700 francs (salaire recommandé par l'Association suisse des journalistes) et que ce montant continue à augmenter avec l'expérience. Et sachez encore que je pen-

se sincèrement que la plupart de nos journalistes méritent bien cette rémunération!

P. Vetter

Ignorons les médissants et faisons notre travail pour le bien de nos élèves.



## USAM

### Promotion de la relève

Lors de son récent congrès, l'Union suisse des arts et métiers (USAM) a adopté une résolution sur le thème de la «formation professionnelle et promotion de la relève», ainsi qu'un rapport de sa commission de formation professionnelle. Ces deux documents peuvent être obtenus à l'adresse suivante: USAM, Service d'information, 3001 Berne. On notera que les milieux des arts et métiers invitent tant les parents que les éducateurs et les conseillers en orientation à «présenter aux adolescents les avantages d'une formation axée sur la pratique».

### Œuvre suisse d'entraide ouvrière

#### Programme de formation

L'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) organise des cours «Perspectives professionnelles». L'OSEO y propose aux personnes sans emploi des éléments de formation et d'action diversifiées. Mieux connaître ses possibilités et ses points forts, améliorer sa confiance en soi et sa capacité d'action, augmenter ses chances sur le marché du travail en sont les axes principaux. Renseignements: OSEO, CFT Valais, Dixence 8, 1950 Sion. Tél. 027 / 22 38 88.

### Plan d'études cadre

#### Deux formes disponibles

Le plan d'études cadre pour les écoles de maturité vient de paraître, en français et en allemand. Il est disponible sous deux formes; il paraît d'une part dans la série habituelle des Dossiers de la CDIP et d'autre part dans une édition comprenant des propositions pour sa mise en œuvre à l'intention du corps enseignant. Renseignements: CDIP, Secrétariat général, Zähringerstrasse 25, Postfach 5975, 3001 Berne.

## Le riz à l'école

Riso, l'Office de propagande pour le développement de la consommation de riz, propose aux enseignants un matériel didactique sur le riz. Différents moyens sont mis gratuitement à disposition des classes: des brochures, des transparents, un set d'échantillons de riz, une cassette vidéo (en prêt)... Pour obtenir ce matériel, vous pouvez vous adresser à Riso, Case postale 8523, 3001 Berne. Des cartes de commandes peuvent aussi être obtenues au secrétariat de l'ORDP.

## Vente Swissaid 95

### Grenouilles pour aider



La campagne 1995 de vente d'insignes SWISSAID se déroulera en février et mars. Ce seront cette année de petits animaux en bois sculptés à la main par près de 2000 artistes tanzaniens qui seront vendus au profit du Tiers-Monde. Au total, 380 000 figurines représentent la faune africaine: grenouilles, léopards, canards, antilopes, girafes, lions... SWISSAID met à disposition des classes un journal spécial pour les écoliers ainsi qu'un film vidéo qui traite de la fabrication des insignes. Pour obtenir ces documents, vous pouvez vous adresser à SWISSAID, Vente d'insignes, Jubiläumstr. 60, 3000 Berne 6. Tél. 031 / 351 63 21.

### Calendrier UNICEF

Le calendrier 1995 de l'UNICEF propose des photos réalisées par Daniel Schwarz. Le photographe suisse a eu le courage de soutenir

le regard des enfants du monde qui travaillent pour survivre. Empreints d'une grande sensibilité, ses clichés vous emmènent en voyage dans le Sud-Est asiatique. Des enfants qui travaillent sur des tas de déchets, qui manient les armes, construisent des routes: ce sont là des images qui ne cachent rien... Le produit de la vente de ce calendrier (prix: 39 francs) servira à financer des projets de l'UNICEF. Renseignements et commandes: Comité suisse pour l'UNICEF, Baumackerstr. 24, 8050 Zurich.

## Bibliothèque de travail

### Rapaces et insectes

Les dernières publications de la Bibliothèque de Travail (BT), une revue fondée par Célestin Freinet, ne manquent pas d'éveiller l'intérêt des enseignants de 3 et 4 P. Le numéro 394 de BT junior consacre son dossier aux faucons et éperviers. Quant au numéro 1060 de BT, il fait découvrir un milieu passionnant truffé d'insectes: la souche. Les deux numéros sont disponibles au centre de prêt de l'ORDP.

### Dossier: le chien

Le numéro 395 de la Bibliothèque de travail junior (BTJ) consacre son dossier au chien. Sur une vingtaine de pages, la revue fait le tour du sujet avec brio. Comme à l'accoutumée, les textes sont parfaitement adaptés aux enfants. Ils peuvent s'appuyer sur des illustrations de valeur. Les brochures BTJ sont disponibles au service de prêt de l'ORDP.

### Enseignement du futur

Le numéro de novembre du mensuel «Le Monde de l'éducation» réserve une large place à une enquête consacrée aux méthodes d'enseignement du futur. Interrogations sur les chances et les conséquences d'une généralisation de l'emploi

des nouvelles technologies dans les écoles. Un lexique du multimédia vient au secours des non-initiés. En consultation à l'ORDP.

## Ecrire des récits

Le trimestriel *Pratiques*, publié par le Collectif de recherche et d'expérimentation sur l'enseignement du français, consacre son dernier numéro à l'écriture du récit. Trois principaux chapitres jalonnent les quelque cent trente pages: bâtir une progression, écrire des récits d'énigme criminelle et écrire des récits d'aventure. En plus des références théoriques, les lecteurs y trouveront une quantité de conseils et d'exemples... pratiques.

## Genève

### Pilote pour la réforme

C'est Monica Gather Thurler qui coordonnera la rénovation de l'école primaire genevoise. Née en 1946, Madame Gather Thurler est chargée de cours aux Universités de Genève et Fribourg. Dès son entrée en fonction le 1<sup>er</sup> décembre, elle animera le Groupe de recherche et d'innovation chargé de mettre en place les cycles d'apprentissage pluriannuels. Elle veillera à l'adéquation de la formation initiale et continue des enseignants.

## Gestion mentale

### Rencontres régionales

Vous avez suivi le cours 1 ou 2 de Gestion mentale (A. de la Garanderie). Vous essayez, plus ou moins, de mettre en pratique les idées glanées au fil de ces cours ou de vos lectures. Alors nous vous proposons des rencontres régionales pour partager vos expériences et ouvrir de nouvelles possibilités. Prenez contact avec:

Pour Martigny: Ghislaine Eggs, rue des Folletières, 1926 Branson (026 / 46 24 46).

Pour Sion: Zita Bitschnau, rue du Village, 1967 Bramois (027 / 31 15 44).

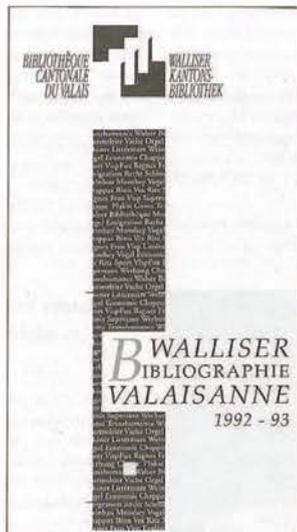
Pour Sierr: Manuela Salamin, 3968 Veyras (027 / 55 13 74) ou Lily Sierr, 3972 Miège (027 / 55 72 19).

Résonances - Décembre 1994

## Bibliographie valaisanne

Quels sont les romans écrits par les Valaisans entre juin 1992 et décembre 1993? Quelles études ont été publiées sur l'aménagement du territoire, l'histoire du Valais, l'architecture, les handicaps, l'alpinisme? Quels livres, quels articles ont été publiés sur Sion, Savièse, Hérens, Monthey?

La «Bibliographie valaisanne» (juin 1992-1993), éditée par la Bibliothèque cantonale du Valais, répond à toutes ces questions et à beaucoup d'autres. Entièrement bilingue, couvrant tous les domaines d'activité et tous les champs du savoir, elle est organisée selon un plan de classement systématique, munie de divers index alphabétiques. On peut l'obtenir au prix de 20 francs à la Bibliothèque cantonale valaisanne, Rue des Yergers 9, Case postale 112, 1951 Sion.



## Calendrier Helvetas

### Artisanat

Le calendrier 1995 d'Helvetas, association suisse pour le développement et la coopération, est disponible au prix de 32 francs (le 4e est offert). Cette nouvelle édition est consacrée à l'artisanat dans les pays de l'hémisphère sud. En 13 photos panoramiques (28x56) et par des textes, il permet de

mieux connaître les cultures de ces pays. Pour vos commandes: Helvetas, Av. de la Gare 38, Case postale 866, 1001 Lausanne.

## Amnesty International

### Séances de réflexion

Amnesty International organise dans ses locaux, à Lausanne (Rue de la Grotte 6) des séances d'étude et de réflexion sur divers thèmes: racisme, torture, droits de l'homme, peine de mort, organisation et action d'Amnesty International. Ces séances sont destinées aux classes ou groupes d'enfants dès 10 ans. Informations et inscriptions: Josiane Rouvier, Pré-Raye 21, 1868 Collombey. Tél. 025 / 71 83 90.

## Salon de l'étudiant

La 8<sup>e</sup> édition du Salon européen de l'étudiant se tiendra du 8 au 11 février à Bruxelles. L'année dernière, plus de 400 universités et écoles supérieures de 23 pays ont accueilli près de 100 000 étudiants européens. Le Salon comprendra trois espaces bien ciblés. Le premier, Euro-lingua, soulignera l'importance des langues et fournira l'information essentielle à une meilleure orientation parmi toutes les possibilités en Europe. Le second informera les étudiants sur les possibilités de formation complémentaire et de spécialisations. Le dernier mettra en contact les jeunes diplômés et les entreprises.

## Universités romandes

### Magazine commun

Les universités de Suisse romande font magazine commun. A travers *Synergies* - c'est le nom de la nouvelle revue - les responsables de nos hautes écoles veulent montrer que les efforts qu'elles entreprennent pour s'unir sont bien réels. La rédaction a été confiée à Serge Bimpagne, chef de presse de l'Uni de Genève. La première édition de *Synergies* a été tirée à 100 000 exemplaires. Un thème - scénario pour une Suisse à construire - a été proposé à un groupe de plumes prestigieuses. Le premier essai s'est avéré concluant au point que l'on songe à faire de *Synergies* le seul magazine universitaire romand.

# Et si nous allions au musée...

## Exposition Chavaz

Tous les degrés

Dans un lent et inexorable processus, les êtres comme les sociétés évoluent et se transforment. Personne n'oserait prétendre échapper au mouvement ou en maîtriser le flux. Les images passées, photographies ou souvenirs nous rappellent cette inlassable érosion, cette interminable construction.

«Idée géniale, Événement banal d'hier, qu'êtes-vous devenus aujourd'hui?»

La rétrospective nous permet ce regard, nous offre ce panorama, nous susurre une réponse, des réponses...

L'exposition Chavaz prévue jusqu'au 29 janvier 1995, aux Musées cantonaux à Sion et à la Fondation Giannada, incite aux regards variés, aux approches mul-

tiples. Histoires d'un homme, histoire d'un pays, évolution d'un art, exploitation d'un moyen d'expression...

Et enfin, au sortir de la réflexion, un regard neuf sur notre présent.

Pour des visites accompagnées, prière de laisser ses coordonnées auprès de Madame Membrez, ORDP, 027 / 60 41 52.

## «Quinze siècles d'histoire»

6P

Les conflits de pouvoir et d'influence émaillent nos propos, entachent nos journaux. Ces rivalités débordent en démonstrations violentes, en règlements cruels. Ecrasant constat d'une société aux civilités admises et promues en valeurs à transmettre...

Apanage de notre époque ou tribut ancestral?

«Quinze siècles d'histoire», l'accrochage permanent du Musée d'histoire et d'ethnographie, nous invite à visualiser le chemin parcouru. Reliques, objets et oeuvres du passé nous permettent de mieux cerner le vécu et l'histoire écrite avant nous.

Un rapport étroit s'établit avec le thème «L'organisation sociale, évolution à travers les âges» proposé aux élèves de 6P; la visite par cette tranche scolaire n'interdit pas l'accès aux autres degrés ou aux adultes.

La beauté des objets et leur judicieuse présentation illumine des murs riches en passé et porteurs d'émotions... Superbe! Même pour ceux que l'Histoire rebute!

Pour les visites accompagnées, annoncez-vous à l'ORDP (M<sup>me</sup> Membrez): 027 / 60 41 52. Les textes de présentation y sont disponibles pour des copies.

## Histoire naturelle Les minéraux

4P

Pierre-Caillou de Rochel! Dure introduction pour un matériau qui ne l'est pas forcément. Saviez-vous que les spécialistes classent ordinairement les minéraux en 7 degrés de dureté? Le talc représente le plus tendre d'entre eux. Dans le cadre de la visite au musée, des manipulations de minéraux permettront aux élèves de se familiariser avec cette matière. La distribution géographique, la diversité et la beauté des spécimens exposés constitueront le deuxième aspect de la visite. Pour les visites commentées, secrétariat de l'ORDP: 027 / 60 41 52.



## RÉSONANCES

Mensuel de l'école vaudoise.

**Edition, administration, rédaction**  
Département de l'instruction publique (DIP)  
Office de recherche et de documentation pédagogiques (ORDP)  
Gravelone 5, 1950 Sion  
Téléphone (027) 60 41 52.

**Direction**  
Jean-Pierre Salamin

**Rédaction**  
Paul Vetter

**Conseil de rédaction**  
Patrick Abbat, Ass. parents  
Rémy Dayer, SPVal  
Maurice Dirren, OSP  
Jean-François Lovey, DIP  
Fabio Di Giacomo, AVECO  
Maurice Nanchen, SMP  
Laurent Perruchoud, AVPEs

**Photographe**  
Jacques Dussex

## Données techniques

Surface de composition:  
175 x 245 mm.  
Format de la revue: 210 x 280 mm.  
Impression en offset en noir et une teinte vive, photolithos fournies ou frais de reproduction facturés séparément pour documents fournis prêts à la reproduction.

**Parution**  
Le 15 de chaque mois sauf juillet et août.

**Délai de remise des textes et des annonces**  
Le 20 du mois précédent.

**RÉGIE DES ANNONCES PUBLICITAS**, 1951 Sion  
Téléphone (027) 29 51 51  
Téléfax (027) 23 57 60.

**Impression, expédition**  
VALPRINT SA, 1951 Sion  
Téléphone (027) 22 23 70  
Téléfax (027) 22 07 47.

Scolaire (tous niveaux)	Nature / Vie animale
Littérature générale	Médecine
Romans	Religieux
Poches	Jeunesse (tous âges)
Dictionnaires	Sports / Loisirs
Cuisine / Recettes	Beaux livres
Bricolage	

**RABAIS POUR ENSEIGNANTS, ÉTUDIANTS, APPRENTIS, ÉCOLIERS.**



LIBRAIRIE DES DENTS-DU-MIDI  
«EN BROISIN»  
CH - 1874 CHAMPÉRY

Tél. - Fax (025) 74 13 06 - CCP 19 - 6178 - 1

**Formation Adultes** (collectif ou individuel)  
**PRÉPARATION AUX EXAMENS MATU FÉDÉRALE et BAC FRANÇAIS** (phase terminale)  
**COURS D'ENTREPRISES - COLLABORATION AVEC COLLECTIVITÉS**  
**COURS INTENSIFS DE CONVERSATION**  
- Allemand - Français - Anglais - Italien - Russe - Espagnol  
**PRÉPARATION DE CERTIFICATS: LANGUES ET SECRÉTARIAT**  
**FRANÇAIS POUR FRANCOPHONES, ITALIEN POUR ITALIOPHONES:**  
cours d'écriture et d'orthographe pour adultes  
**Répétitoires: EN TOUS GENRES: collégiens et pré-universitaires**  
**COURS DE FRANÇAIS POUR JEUNES FILLES AU PAIR**  
**Ecriture: rédaction, relecture**  
**Traduction: EN TOUS GENRES: Langues: italien-français, français-italien, allemand-français, anglais-français, espagnol-français,**  
**Renseignements: heures de bureau 027 / 55 94 54**



CAPE  
**FARE** trad  
Formations Adultes-Répétitoires-Ecriture  
Traductions

BARRAS-GARD-VECCHIO  
Av. de la Gare 3 3960 SIERRE

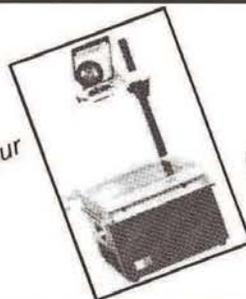


L'ÉQUIPE  
**IMPRIMERIE R. CURDY SA.**  
RUE ST-GUERIN 32 - 1950 SION

QUI S'ENSEIGNE LUI-MÊME  
RISQUE FORT D'AVOIR UN SOT POUR MAÎTRE

Saint Bernard de Clairvaux  
(Lettre LXXXIII)

**REX  
ROTARY  
K 40**  
Le nouveau rétroprojecteur



Demandez une démonstration  
**BUREAU PRATIQUE**  
Service de vente et d'entretien

**SION**  
Rue du Sex 16A  
(027) 23 34 10

**SIERRE**  
Av. du Marché 2  
(027) 55 17 34